



Assemblée générale

Distr. générale
2 mai 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013*

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Chapitre 12 Commerce et développement

(Programme 10 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs	9
B. Direction exécutive et administration	11
C. Programme de travail	15
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement	16
Sous-programme 2. Investissement et entreprise	23
Sous-programme 3. Commerce international	31
Sous-programme 4. Technologie et logistique	43
Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	49
D. Appui au programme	56
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013	63

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 12.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	135 478 600 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	136 629 800 dollars
^a Aux taux de 2010-2011.	

Table 12.2

Tableau d'effectifs proposé

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	399	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 61 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 12 G(1°C), 144 G(AC)
Suppression	(1)	1 G(AC) au titre de l'appui au programme
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	400	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 61 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 12 G(1°C), 145 G(AC)

Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG : Sous-Secrétaire général; G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) : agent des services généraux (Autres classes)

- 12.1 L'objectif principal du programme exécuté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) est d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, et les pays en transition à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale. Dans tous les aspects de ses activités, la CNUCED facilitera la mise en œuvre du programme mondial de développement et aidera les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement, notamment l'élimination de la pauvreté, pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens, tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation et relever les défis qu'elle pose. Plus particulièrement, conformément à ses priorités, la CNUCED redoublera d'efforts, dans tous les domaines sectoriels relevant de sa compétence, pour appuyer le développement de l'Afrique.
- 12.2 Pour atteindre ces objectifs, dans le cadre de son mandat, la CNUCED : a) mènera des activités de recherche et d'analyse sur les questions de développement nouvelles ou anciennes; b) travaillera à l'établissement d'un consensus sur les efforts à déployer pour promouvoir sur les plans national et international des politiques et stratégies propices au développement; et c) secondera les pays dans leurs propres stratégies de développement, destinées à les intégrer dans l'économie mondiale et à leur permettre d'atteindre des taux viables de croissance et de développement. Alors que les pays sont de plus en plus interdépendants, la CNUCED poursuivra ses activités spécifiques de conseil et d'appui au développement en s'appuyant sur ces trois piliers, tout en continuant de répondre aux besoins des États et de s'acquitter de ses obligations envers ceux-ci.

- 12.3 Le programme s'inspire des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires et de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Les décisions adoptées par la douzième session de la Conférence, qui s'est tenue à Accra en avril 2008, constituent la base du présent programme de travail. Pour la période biennale 2012-2013, le programme intégrera également les textes issus de la treizième session de la Conférence, qui devrait avoir lieu en 2012. La CNUCED est chargée de l'exécution des sous-programmes 1 à 5 de ce programme, tandis que le sous-programme 6 relève du Centre du commerce international CNUCED/OMC.
- 12.4 La CNUCED exécutera cinq sous-programmes pour aider les pays en développement à s'intégrer de manière avantageuse dans le système commercial international. Le premier de ces sous-programmes découlant des conclusions de la douzième session de la CNUCED visera essentiellement à examiner le rôle des stratégies de développement dans une économie en cours de mondialisation et les questions connexes. Les sous-programmes 2 et 4 auront pour objectif de contribuer au renforcement des capacités de production et de la compétitivité internationale; le sous-programme 3 et le volet « Facilitation du commerce » du sous-programme 4 tendront à exploiter au mieux la mondialisation du commerce international et des négociations commerciales des biens et services pour favoriser le développement. Les stratégies de développement des économies africaines, des pays les moins avancés et des pays se trouvant dans une situation particulière, notamment les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, relèveront du sous-programme 5, tandis que les préoccupations sectorielles de ces pays feront l'objet d'autres sous-programmes, dont les travaux seront coordonnés et menés en coopération avec ceux du sous-programme 5.
- 12.5 Dans le cadre du sous-programme 3, le Service des produits de base est devenu l'Unité spéciale des produits de base, qui agit dans ce domaine de façon autonome, conformément au paragraphe 183 de l'Accord d'Accra. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, l'Unité contribuera plus efficacement aux efforts que font les pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de répondre aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.
- 12.6 Dans l'ensemble de son programme de travail, la CNUCED s'efforcera d'intégrer les questions intersectorielles ayant trait à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à la promotion du développement durable et au plein emploi productif. Elle renforcera également sa coordination interdivisions, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités.
- 12.7 La CNUCED contribuera, dans le cadre de son mandat, à l'application des textes issus des conférences mondiales pertinentes, et en particulier à la réalisation des objectifs internationaux de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005, notamment ceux qui ont trait au partenariat mondial en faveur du développement, au financement du développement, à la mobilisation des ressources nationales, aux investissements, à l'endettement, au commerce, aux produits de base, aux questions systémiques et à la prise de décisions économiques de portée mondiale, à la coopération économique entre pays en développement et à la science et à la technique au service du développement.
- 12.8 La CNUCED contribuera également à la réalisation de certaines mesures prévues dans le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement et son suivi, dans les textes issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra en 2011, dans les textes et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg adoptés lors du Sommet mondial pour le développement durable, dans les textes, la Déclaration de principes et le

Plan d'action des sommets mondiaux sur la société de l'information, dans le Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, dans les conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty qui a eu lieu en 2008, et dans la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Elle facilitera, en outre, la poursuite de la mise en œuvre des objectifs arrêtés sur le plan international énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha adoptée par la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres décisions pertinentes.

- 12.9 En tant qu'organisme chef de file du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination d'un groupe thématique interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs, la CNUCED renforcera le rôle du commerce et du développement et des domaines connexes dans les programmes d'aide au développement de l'ONU, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies nationales de développement, mènera des opérations conjointes dans les pays selon que de besoin, et intensifiera la coopération internationale dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système dans ces domaines.
- 12.10 À ce jour, dans le cadre des activités du groupe thématique interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs, des programmes conjoints de densité et de configuration plus ou moins différents ont été élaborés et mis en œuvre dans les pays ci-après : Afghanistan, Azerbaïdjan, Bélarus, Bhoutan, Comores, Égypte, Équateur, Géorgie, Haïti, Iraq, Kirghizistan, Lesotho, Madagascar, Mali, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, Serbie et Ukraine, ainsi que dans les territoires palestiniens occupés.
- 12.11 Le bureau de New York de la CNUCED fait valoir les intérêts et les objectifs de l'organisation auprès du Siège de l'ONU et de tous les intéressés à New York et à Washington, notamment les organismes, fonds et programmes spécialisés des Nations Unies, les missions diplomatiques et les journalistes accrédités auprès de l'ONU, ainsi que les organismes d'assistance technique œuvrant dans les domaines du commerce, des investissements, de la technologie et du développement. Il met à la disposition du public, des universités, des médias et des centres de recherche d'Amérique du Nord des informations sur les activités de recherche et de coopération technique de la CNUCED. Le personnel du bureau se compose de deux administrateurs (1 P-5, 1 P-3) et de deux agents des services généraux.
- 12.12 Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a examiné le projet de programme de travail à sa cinquante-septième session, qui a eu lieu du 22 au 24 novembre et le 2 décembre 2010. Les recommandations du Groupe de travail étaient conformes au cadre stratégique approuvé pour l'exercice 2012-2013. On a tenu compte dans le présent document des ajustements proposés par le Groupe de travail concernant les produits prévus au programme et le cadre logique de la composante Direction exécutive et administration.
- 12.13 Dans sa résolution 63/260 sur les activités touchant au développement, l'Assemblée générale a accepté de créer 12 postes supplémentaires pour permettre à la CNUCED d'intensifier ses travaux sur la coopération et l'intégration économique des pays en développement, les investissements, le commerce et le développement durable, les obstacles non tarifaires et les liens entre le commerce et la réduction de la pauvreté. En ce qui concerne la coopération et l'intégration économique des pays en développement, la création des postes de spécialiste du développement a permis à la CNUCED d'intensifier ses activités d'intégration et de coopération Sud-Sud, notamment la coopération triangulaire, dans tous les domaines sectoriels qui relèvent de sa compétence. Les travaux d'analyse entrepris et les réunions organisées sur ce thème ont permis aux décideurs d'envisager de nouvelles solutions politiques et ont offert aux diverses parties prenantes et aux

décideurs la possibilité d'examiner ensemble les difficultés à surmonter, leurs incidences et les orientations à définir pour l'avenir.

- 12.14 Avec des capacités de recherche renforcées, la CNUCED a été en mesure d'évaluer l'effet de l'investissement étranger direct sur le développement dans la nouvelle conjoncture économique mondiale, ce qui lui a permis d'offrir des services de conseil et d'assistance plus variés aux pays en développement et de les aider ainsi à élaborer et mettre en œuvre des politiques d'investissement plus efficaces et plus orientées vers le développement. D'autre part, son programme relatif aux pratiques optimales en matière d'élaboration de politiques d'investissement a donné aux décideurs les moyens de concevoir des politiques visant à créer les conditions permettant de mettre les investissements étrangers directs au service du développement dans le cadre des stratégies nationales de développement. Les études de cas entreprises sur ce thème ont enrichi les débats de haut niveau de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.
- 12.15 Les travaux de la CNUCED sur le commerce, l'environnement et le développement ont gagné en efficacité et produit de meilleurs résultats à mesure que les deux sections du Service du commerce, de l'environnement, des changements climatiques et du développement durable devenaient opérationnelles. Grâce au renfort qu'elle a reçu pour ses travaux sur les obstacles non tarifaires, la Conférence a pu progresser dans la recherche, le classement et la quantification de ces obstacles, ce qui a facilité les négociations commerciales et la prise de décisions relatives au commerce et contribué à améliorer l'accès aux marchés et les conditions d'entrée des marchandises des pays en développement.
- 12.16 En ce qui concerne les liens entre le commerce et la pauvreté, la CNUCED s'est vue dotée de capacités de recherche supplémentaires dans trois domaines prioritaires : a) l'analyse des politiques, qui permet de trouver les éléments permettant de lutter plus efficacement contre la pauvreté; b) la présentation de solutions et de conseils de politique générale aux pays intéressés; et c) la mobilisation de l'action et de l'appui internationaux en faveur de l'éradication de la pauvreté. Plus particulièrement, ces activités ont apporté des éléments utiles à l'élaboration de certains chapitres des publications vedettes de la CNUCED, à savoir le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés* et le *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique*.
- 12.17 Afin d'améliorer sa comptabilité, la CNUCED s'emploie à doter son cadre institutionnel d'un bon système de suivi et d'évaluation. Des évaluations systématiques des activités ont révélé aux administrateurs de programme qu'ils devraient, chacun de son côté, examiner leurs résultats et conjuguer leurs efforts pour être plus efficaces et étendre la portée de leurs travaux de recherche et de promotion des politiques. Des mesures ont ainsi été prises pour renforcer le programme de la CNUCED relatif aux produits de base qui avait fait l'objet d'une évaluation indépendante. C'est ainsi que le Groupe spécial des produits de base a été restructuré, ce qui doit lui permettre de gagner en utilité et en efficacité, puisque l'accent est clairement mis sur les travaux de recherche et d'analyse dont les résultats devront lui servir à élaborer son programme de coopération technique. Par ailleurs, la proposition tendant à transférer le groupe de l'évaluation et du suivi de la composante Appui au programme à la composante Direction exécutive et administration a pour objet de renforcer le contrôle de l'exécution du programme, conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8), et de faciliter la mise en place d'un cadre de gestion axée sur les résultats préconisée dans la résolution 64/259 de l'Assemblée générale.
- 12.18 Les publications en série et les publications isolées paraîtront comme l'indiquent le tableau 12.3 ci-après et la rubrique Produits de chaque sous-programme. La rationalisation du programme de publications prévue au paragraphe 186 de l'Accord d'Accra est un objectif commun des États membres et du secrétariat depuis plusieurs années, le but étant de faire valoir l'importance, la

qualité et l'efficacité des messages de la CNUCED. En même temps, comme le prévoit sa stratégie de communication, la CNUCED s'emploiera à mieux diffuser ses recherches par des stages et par d'autres moyens afin d'aider les pays à transformer les résultats des analyses en options de politique générale faites sur mesure, et d'autant plus efficaces.

Tableau 12.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2008-2009 (nombre effectif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>	<i>2012-2013 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	91	93	73
Publications isolées	134	134	111
Total	225	227	184

12.19 Les ressources demandées pour l'exercice biennal 2012-2013 pour cette partie s'élèvent au total à 135 478 600 dollars avant actualisation des coûts, soit 1 151 200 (0,8 %) de moins que le montant révisé des crédits ouverts. Cette diminution résulte de la combinaison des éléments suivants :

- a) Une diminution de 5 500 dollars au titre de la composante organes directeurs, qui est la diminution des dépenses prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les services divers;
- b) Une augmentation de 4 084 000 dollars au titre de la composante direction exécutive et administration, due principalement au transfert de 14 postes [1 D-2, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 6 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] de la composante appui au programme à la composante direction exécutive et administration, destiné à uniformiser les fonctions du Cabinet du Secrétaire général et à améliorer encore la gestion et la coordination des cinq sous-programmes de la CNUCED au lendemain de la crise économique mondiale, dont les effets continuent à se faire sentir sur l'économie mondiale et plus particulièrement dans les pays en développement;
- c) Une diminution nette de 184 700 dollars au titre du programme de travail, imputable aux éléments suivants :
 - i) Une diminution nette de 68 900 dollars des dépenses autres que le coût des postes, au titre du sous-programme 1, qui résulte d'une diminution de 67 800 dollars due à la reconfiguration prévue des services assurés par le Centre international de calcul et à la diminution des dépenses prévues pour les travaux d'imprimerie exécutés à l'extérieur (3 200 dollars) et les subventions et contributions (67 800 dollars), en partie annulée par l'augmentation des dépenses prévues pour les voyages (2 100 dollars);
 - ii) Une diminution nette de 103 700 dollars au titre du sous-programme 2, qui correspond à la diminution du coût des postes (63 300 dollars) due au transfert d'un poste P-3 au sous-programme 4 et d'un poste P-2 depuis le sous-programme 4 et à la diminution des dépenses prévues pour les consultants (30 300 dollars) et les travaux d'imprimerie exécutés à l'extérieur (15 000 dollars), qui sont en partie annulés par l'augmentation des dépenses prévues pour les voyages (4 900 dollars);
 - iii) Une diminution nette de 70 500 dollars au titre des composantes 1 et 2 du sous-programme 3, qui correspond à une diminution des dépenses prévues pour les consultants (51 700 dollars), les voyages (14 500 dollars), les travaux d'imprimerie exécutés à l'extérieur (3 000 dollars) et les groupes spéciaux d'experts (1 300 dollars);

- iv) Une augmentation de 59 700 dollars au titre du sous-programme 4, qui tient essentiellement à l'augmentation du coût des postes (63 300 dollars) due au transfert d'un poste P-2 au sous-programme 2 et d'un poste P-3 depuis le sous-programme 2, en partie annulée par une diminution des dépenses prévues pour les consultants (3 600 dollars);
 - v) Une diminution nette de 1 300 dollars au titre du sous-programme 5, qui résulte d'une diminution des dépenses prévues pour les consultants (6 300 dollars) et les groupes spéciaux d'experts (10 000 dollars); cette diminution est en partie annulée par l'augmentation des dépenses prévues pour les voyages (15 000 dollars), en raison du nombre accru des demandes d'aide reçues d'États membres qui ont à faire face aux nouvelles difficultés que leur cause la poursuite de la crise économique mondiale;
 - d) Une diminution de 5 045 000 dollars au titre de l'appui au programme, qui s'explique principalement par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) et le transfert proposé de 14 postes [1 D-2, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 6 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] de la composante appui au programme à la composante direction exécutive et administration (4 319 900 dollars), et par la diminution des dépenses autres que le coût des postes (725 100 dollars), principalement les dépenses prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les communications, les fournitures et les accessoires, l'acquisition et le remplacement du matériel de bureautique et l'acquisition de progiciels comme suite au transfert de 14 postes.
- 12.20 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 75 830 000 dollars viendront compléter les ressources du budget ordinaire pour financer diverses activités de coopération technique, telles que consultations techniques, programmes de formation, ateliers, séminaires et projets opérationnels. Les ressources extrabudgétaires représentent 36 % du montant total alloué à ce programme. La diminution de 852 100 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 s'explique en grande partie par des diminutions de 360 000 dollars au titre du sous-programme 3, de 350 000 dollars au titre du sous-programme 4 et de 142 100 dollars au titre des autres sous-programmes. Cette diminution est due au fait que les fonds extrabudgétaires de la CNUCED sont presque exclusivement consacrés aux activités de coopération technique, qui sont déterminées par la demande des pays et subordonnées aux aléas du financement et à l'évolution de la conjoncture. La diminution s'explique également par la réduction de la capacité de financement de la majorité des donateurs traditionnels, qui continueront vraisemblablement à connaître des difficultés financières en 2012-2013.
- 12.21 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèvent à 1 371 400 dollars, dont 996 500 dollars à prélever sur le budget ordinaire et 374 900 dollars sur les ressources extrabudgétaires. La portée exacte des activités d'évaluation qui seront entreprises au cours de l'exercice biennal 2012-2013 sera déterminée pendant l'exercice une fois que des plans d'évaluation élaborés pour tous les sous-programmes seront à exécution. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 94,3 mois de travail, dont 78,3 mois financés par le budget ordinaire et 16 au moyen des ressources extrabudgétaires.
- 12.22 La répartition, en pourcentage, des ressources prévues au titre du programme pour l'exercice biennal 2012-2013 est indiquée au tableau 12.4. La répartition est résumée aux tableaux 12.5 et 12.6.

Tableau 12.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs		
1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	0,1	–
2. Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	0,1	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,2	–
Total partiel	0,4	–
B. Direction exécutive et administration	7,5	0,8
C. Programme de travail		
1. Mondialisation, interdépendance et développement	15,1	12,5
2. Investissements et entreprises	18,8	11,0
3 1) Commerce international	16,7	15,1
3 2) Groupe spécial des produits de base	4,1	–
4. Technologie et logistique	12,6	41,2
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	6,8	3,7
Total partiel	74,1	83,5
D. Appui au programme	18,0	15,7
Total	100,0	100,0

Tableau 12.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
A. Organes directeurs	461,7	553,8	(5,5)	(1,0)	548,3	19,3	567,6
B. Direction exécutive et administration	5 552,3	6 045,3	4 084,0	67,6	10 129,3	526,8	10 656,1
C. Programme de travail	94 450,9	100 650,4	(184,7)	(0,2)	100 465,7	6 141,7	106 607,4
D. Appui au programme	27 894,7	29 380,3	(5 045,0)	(17,2)	24 335,3	965,5	25 300,8
Total partiel	128 359,5	136 629,8	(1 151,2)	(0,8)	135 478,6	7 653,3	143 131,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Composante</i>	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	505,0	532,1	570,0
C. Programme de travail	64 159,0	64 410,0	63 330,0

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
D. Appui au programme	9 698,6	11 740,0	11 930,0
Total partiel	74 362,6	76 682,1	75 830,0
Total (1) et (2)	202 722,1	213 311,9	218 961,9

Tableau 12.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total		
	2010- 2011	2012- 2013	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2010- 2011	2012- 2013	
			2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1	
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1	
D-2	6	6	–	–	–	–	6	6	
D-1	20	20	–	–	1	2	21	22	
P-5	48	48	–	–	1	1	49	49	
P-4/3	135	135	–	–	3	4	138	139	
P-2/1	32	32	–	–	3	4	35	36	
Total partiel	243	243	–	–	8	11	251	254	
Agents des services généraux									
1 ^{re} classe	12	12	–	–	–	–	12	12	
Autres classes	145	144	–	–	13	10	158	154	
Total partiel	157	156	–	–	13	10	170	166	
Total	400	399	–	–	21	21	421	420	

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 548 300 dollars

**Treizième session de la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement**

- 12.23 Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX), l'Assemblée générale fixe la date et le lieu des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du commerce et du développement. La treizième session de la Conférence aura lieu à Doha en 2012, conformément à la résolution 63/204 de l'Assemblée.

Conseil du commerce et du développement

- 12.24 Créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1995 (XIX), le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Il rend compte de ses activités à la Conférence ainsi qu'à l'Assemblée. Il se réunit chaque année en session ordinaire et peut se réunir en réunions directives trois fois par an. Le Conseil est secondé par le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme dans le cadre de la supervision du programme de travail, y compris la coopération technique.

Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement

- 12.25 Deux commissions intergouvernementales, organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement (voir TD/442 et Corr.1, par. 201 à 206), réalisent des travaux directifs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs, comme on le verra plus loin. Elles se réunissent une fois par an.
- 12.26 La Commission du commerce et du développement a le mandat de l'ancienne Commission du commerce des biens et services et des produits de base et assure en outre la logistique des transports et du commerce qui relevait de l'ancienne Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence.
- 12.27 La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a le mandat de l'ancienne Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes et s'occupe aussi des questions liées au développement d'entreprises et à la télématique, qui relevaient de l'ancienne Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale, la Commission est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés et en développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales en matière de comptabilité et de publication.
- 12.28 À la douzième session de la Conférence, il a été décidé que les réunions d'experts continueraient de se tenir sous les auspices des commissions pour que la Conférence puisse bénéficier de compétences techniques de haut niveau (TD/442 et Corr.1, par. 207). Il ne peut y avoir plus de 10 réunions d'experts par an, y compris les sessions des organes d'experts subsidiaires permanents des deux commissions. Les observations des experts sont communiquées à leur commission de tutelle.

Commission de la science et de la technique au service du développement

- 12.29 Créée par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/235, la Commission de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines de sa compétence. La Commission se compose de 43 membres et, conformément à la résolution 2002/37 du Conseil économique et social, se réunit une fois par an et fait rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil économique et social, elle bénéficie de conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers qui se réunissent entre ses

sessions pour examiner des questions précises dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission.

Tableau 12.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	553,8	548,3	–	–
Total	553,8	548,3	–	–

- 12.30 Le montant de 548 300 dollars prévu à cette rubrique se décompose comme suit : a) 100 600 dollars destinés aux préparatifs et à l'organisation des réunions préparatoires de la Conférence, soit : 27 700 dollars pour les autres dépenses de personnel, 48 100 dollars pour les frais de voyage du personnel assurant les services nécessaires à divers forums et réunions préparatoires et de suivi, et 24 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement; b) 119 600 dollars pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des 16 experts participant à titre individuel aux sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale; et c) 328 100 dollars pour les frais de voyage des 43 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement et pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts prenant part aux travaux des groupes spéciaux d'experts intersessions.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 129 300 dollars

- 12.31 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion, et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin et supervise le fonctionnement du secrétariat s'agissant de la stratégie, du programme et de la gestion, y compris les activités d'information et de vulgarisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à faire mieux connaître et utiliser les travaux de la Conférence et à leur donner plus d'influence.
- 12.32 Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sont assistés par le personnel du Cabinet du Secrétaire général.
- 12.33 Le Cabinet du Secrétaire général établit des évaluations et des rapports sur l'exécution des programmes, afin d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité de la CNUCED. Il procède chaque année à l'autoévaluation de tous ses sous-programmes et à d'autres opérations d'évaluation. Les conclusions de ces travaux sont examinées par l'Assemblée générale et par le Conseil du commerce et du développement, conformément à la pratique établie.

Tableau 12.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire de la CNUCED une entité plus utile aux États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Administration efficace du programme de travail	<p>a) Fourniture des produits et des services dans les délais prévus</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (Fourniture des produits et services dans les délais prescrits)</p> <p>2008-2009 : 89 % 2010-2011 (estimation) : 91 % 2012-2013 (objectif) : 92 %</p>
b) Plus grande cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	<p>b) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 47 activités 2010-2011 (estimation) : 50 activités 2012-2013 (objectif) : 52 activités</p>
c) Diffusion et promotion des travaux de la CNUCED	<p>c) Augmentation du nombre de renvois aux travaux de la CNUCED faits dans les médias</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 13 234 renvois 2010-2011 (estimation) : 14 000 renvois 2012-2013 (objectif) : 14 500 renvois</p>
d) Meilleure intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED	<p>d) i) Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 8 initiatives 2010-2011 (estimation) : 10 initiatives 2012-2013 (objectif) : 12 initiatives</p>

ii) Augmentation du pourcentage de femmes qui bénéficient de l'activité de la CNUCED

Mesure des résultats

(Pourcentage de femmes prenant part aux séances de formation, stages, séminaires et ateliers de la CNUCED)

2008-2009 : 35 %

2010-2011 (estimation) : 37 %

2012-2013 (objectif) : 39 %

e) Amélioration des délais de présentation de la documentation

e) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis

Mesure des résultats

2008-2009 : 50 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 92 %

Facteurs extérieurs

12.34 Cette composante devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si toutes les parties intéressées coopèrent à fond.

Produits

12.35 Les produits finals prévus pour l'exercice 2012-2013 sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :

a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions, y compris réunions préparatoires, de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (20);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents, notamment documents de séance, destinés aux différentes parties de la Conférence, selon les besoins (4); rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la treizième session de la Conférence (1);

ii) Conseil du commerce et du développement :

a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (52 séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents destinés aux réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (2); rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines intéressant la CNUCED, selon les besoins (2);

iii) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme :

a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4 séances);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de séance ou de travail, selon les besoins (2);

- iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts de haut niveau constitués par le Secrétaire général de la CNUCED en consultation avec les États membres (3);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : études sur le commerce, la parité et le développement (4);
 - ii) Brochures, fiches, tableaux, dossiers d'information : rapports annuels de la CNUCED (2);
 - iii) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et exposés du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint (32);
 - iv) Supports techniques : manuel de formation au commerce et à la parité (1); synthèses de la CNUCED (8);
 - v) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : contributions de fond aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat et de ses organes subsidiaires et en vue des réunions et activités interinstitutions, selon les besoins (4);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Administration et gestion d'ensemble : approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED, y compris le contenu des sites Web (1); planification et coordination des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts (1);
 - ii) Évaluations : études d'évaluation de la gestion portant notamment sur des publications ou des projets; supervision et coordination des évaluations externes, effectuées dans le cadre d'accords relatifs à des projets ou à des fonds d'affectation spéciale; supervision et coordination des autoévaluations et des rapports correspondants, et supervision des évaluations externes demandées par le Conseil du commerce et du développement (1).

Tableau 12.9

Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)		2010-2011	2012-2013
	2010-2011			
Budget ordinaire				
Postes	5 836,2	9 919,6	18	32
Autres objets de dépense	209,1	209,7	–	–
Total partiel	6 045,3	10 129,3	18	32
Fonds extrabudgétaires	532,1	570,0	–	–
Total	6 577,4	10 699,3	18	32

- 12.36 Le montant de 10 129 300 dollars prévu à cette rubrique, qui fait apparaître une augmentation de 4 084 000 dollars, permettrait de financer 32 postes [1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 3 P-2, 2 G(1°C) et 13 G(AC)], dont les titulaires participeraient à la définition des grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assureraient le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED (9 919 600 dollars). L'augmentation de 4 084 000 dollars tient au redéploiement proposé, de la rubrique Appui au programme à la rubrique Direction exécutive et administration, de 14 postes [1 D-2, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 6 G(AC)] et de ressources connexes autres que le coût des postes, afin de réaménager les fonctions du Cabinet du Secrétaire général dans le sens de la coordination et de la direction fondamentales des sous-programmes de la CNUCED au lendemain de la crise économique mondiale et compte tenu des conséquences que celle-ci continue d'avoir sur l'économie internationale en général et sur les pays en développement en particulier. Sur ces 32 postes, quatre [1 P-5, 1 P-3 et 2 G(AC)] sont attribués au Bureau de liaison de New York. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense (209 700 dollars) permettra de financer notamment les services de consultants et d'experts et les frais de voyage du personnel.
- 12.37 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 570 000 dollars serviront à renforcer les préparatifs et les activités de la treizième session de la Conférence, à appuyer le travail du Bureau de coordination de la lutte contre la grippe aviaire et la crise alimentaire, et à coordonner le travail de la CNUCED sur la parité et le développement.

C. Programme de travail

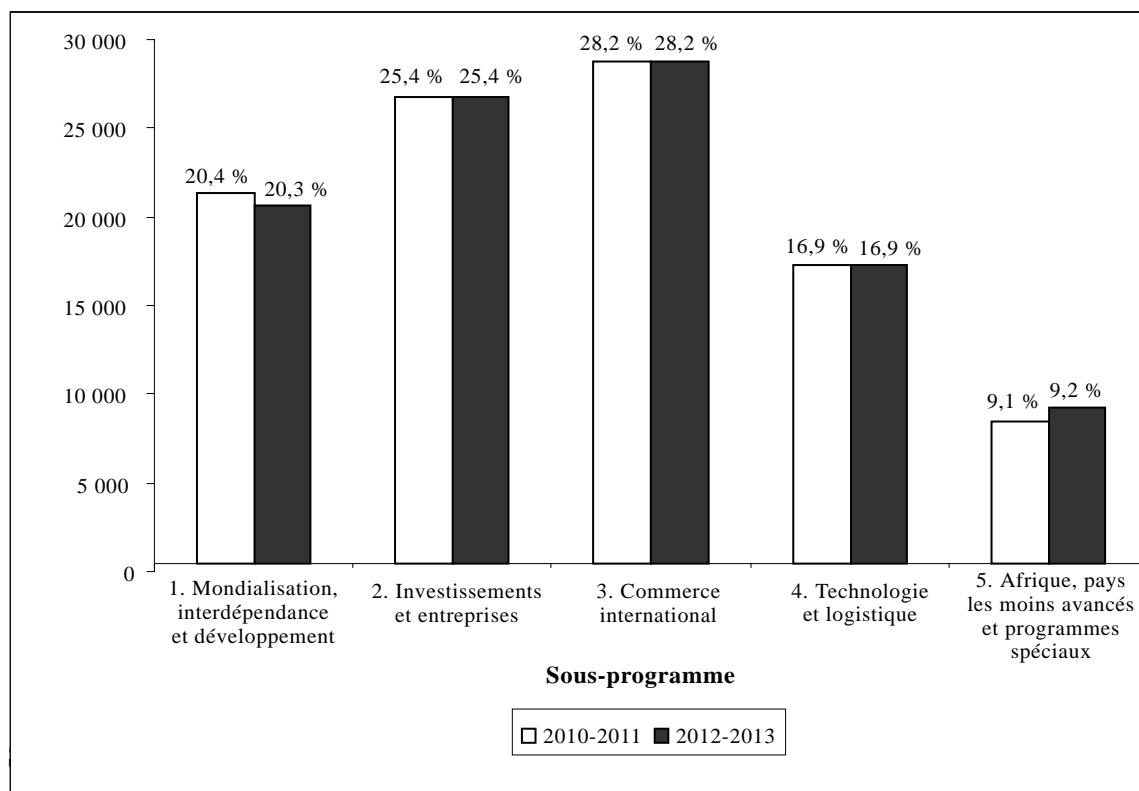
Tableau 12.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
1. Mondialisation, interdépendance et développement	20 518,5	20 449,6	57	57
2. Investissements et entreprises	25 593,4	25 489,7	79	79
3.1) Commerce international	22 749,1	22 678,6	70	70
3.2) Groupe spécial sur les produits de base	5 621,9	5 621,9	18	18
4. Technologie et logistique	16 967,3	17 027,0	54	54
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	9 200,2	9 198,9	26	26
Total partiel	100 650,4	100 465,7	304	304
Fonds extrabudgétaires	64 410,0	63 330,0	4	5
Total	165 060,4	163 795,7	308	309

Ressources nécessaires par sous-programme (budget ordinaire)

(En milliers de dollars des États-Unis)

**Sous-programme 1****Mondialisation, interdépendance et développement****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 20 449 600 dollars**

- 12.38 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme est la Division de la mondialisation et des stratégies de développement. Le programme de travail sera exécuté selon la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 10 du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013.

Tableau 12.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir, aux niveaux national, régional et international, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue, à un développement durable pour tous, au plein emploi et à un travail décent pour tous, et à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale aux niveaux national, régional et international

a) i) Augmentation du nombre de décideurs et de bénéficiaires faisant état de l'utilité des recommandations de la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 40 décideurs et bénéficiaires

2012-2013 (objectif) : 45 décideurs et bénéficiaires

ii) Augmentation du nombre de déclarations dans les réunions intergouvernementales et dans les médias concernant les options de politique générale fondées sur les recherches de la CNUCED

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : déclarations de 40 États Membres

2012-2013 (objectif) : déclarations de 45 États Membres

iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui enregistrent des taux de croissance par habitant positifs et qui appliquent les politiques macroéconomiques et financières axées sur la croissance préconisées par la CNUCED, qui en assure également le suivi

Mesures des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 30 pays en développement

- iv) Augmentation du nombre des activités de la CNUCED visant à promouvoir la coopération Sud-Sud
- Mesures des résultats*
2008-2009 : 28 activités
2010-2011 (estimation) : 29 activités
2012-2013 (objectif) : 30 activités
- b) Progrès de la recherche d'une solution durable aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension, à tous les niveaux, de l'interaction qui existe entre des stratégies de financement du développement efficaces et des programmes de gestion de la dette rigoureux
- b) i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 100 institutions et 66 pays
2010-2011 (estimation) : 103 institutions et 66 pays
2012-2013 (objectif) : 104 institutions et 67 pays
- ii) Augmentation du nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED
- Mesure des résultats*
(Nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales)
2008-2009: 20
2010-2011 (estimation) : 23
2012-2013 (objectif) : 26
- iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui, par le biais du Système de gestion et d'analyse de la dette de la CNUCED, ont amélioré la situation de leur dette extérieure
- Mesures des résultats*
2008-2009 : 5 pays en développement
2010-2011 (estimation) : 6 pays en développement
2012-2013 (objectif) : 7 pays en développement

c) Amélioration des décisions prises aux niveaux national et international en matière de politique économique et de stratégie de développement à partir de données statistiques et de données tirées de l'expérience fiables et à jour et d'indicateurs mettant en lumière les liens qui existent entre la mondialisation, le commerce et le développement

d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel, et de la coopération internationale, aux fins du redressement et du développement durable de l'économie palestinienne

c) i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent des variables statistiques et des indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 160 pays

ii) Augmentation du nombre d'institutions et d'États Membres utilisant les données statistiques de la CNUCED relatives aux politiques commerciales, financières et économiques

Mesures des résultats

2008-2009: 1 400 institutions et États Membres

2010-2011 (estimation) : 1 700 institutions et États Membres

2012-2013 (objectif) : 1 800 institutions et États Membres

d) i) Augmentation du nombre d'initiatives de développement et d'institutions palestiniennes mettant à profit les conclusions des recherches de la CNUCED, ses recommandations et sa coopération technique

Mesure des résultats

2008-2009 : 10 initiatives ou institutions

2010-2011 (estimation) : 10 initiatives ou institutions

2012-2013 (objectif) : 11 initiatives ou institutions

Facteurs extérieurs

12.39 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises à l'échelle des pays et des régions; les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; b) on dispose d'assez de fonds extrabudgétaires pour financer les programmes de coopération technique; c) la situation des pays en matière d'endettement subit l'influence des tendances économiques mondiales et a une incidence sur l'indicateur de succès; d) la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables dans le territoire palestinien et dans la région.

Produits

12.40 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Décisions de l'Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux séances de la Deuxième Commission (5);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : communications destinées à des rapports sur la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1); communications destinées aux rapports sur les questions relatives à la mondialisation et au développement, selon les besoins (1); communication destinée aux rapports sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (1); rapports sur la crise de la dette extérieure et le développement (2);
 - ii) CNUCED : services fonctionnels nécessaires à la treizième session de la Conférence, réunions préparatoires comprises, en fonction des besoins (20);
 - iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: communication destinée au rapport établi à l'intention du Forum sur la coopération en matière de développement, selon les besoins (1);
 - iv) Résolutions du Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux sessions ordinaires annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : *Rapport sur le commerce et le développement : aperçu général* (2); rapports spéciaux sur l'évolution de la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1); rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement, selon les besoins (2); rapports sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (2);
 - v) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : réunions du Groupe de travail (8);
 - vi) Commission du commerce et du développement-Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Séances de la réunion pluriannuelle d'experts de la coopération internationale : coopération Sud-Sud et intégration régionale (2);
 - b. Rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des sujets choisis par elle (2);
 - vii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : adaptation des stratégies de développement aux nouvelles épreuves et perspectives mondiales (2); cohérence entre réglementations, pratiques et procédures économiques internationales et politiques et stratégies nationales de développement (1); problèmes actuels et nouveaux liés à l'interdépendance du commerce, de la finance, de l'investissement, des technologies et des politiques macroéconomiques (2); actualité de la dette et du financement du développement (1); lutte contre la pauvreté, répartition des revenus et

assiettes des recettes publiques (1); rôle des politiques financières, budgétaires et macroéconomiques de croissance dans le développement (2); Conférence internationale sur la gestion de la dette (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : *Rapport sur le commerce et le développement* (2); *Manuel de statistique de la CNUCED* (imprimé, CD-DVD, en ligne) (2); *Development and Globalization: Facts and Figures* (Développement et mondialisation : faits et chiffres) (1);
- ii) Publications isolées : documents de synthèse de la CNUCED (12); actualité de la dette et du financement du développement (recueil) (1); actualité de la mondialisation et des politiques de développement (2); documents de synthèse établis pour le Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (6); instruments financiers visant à atténuer les chocs extérieurs (1); adoption de la gestion actif-passif dans les pays en développement (1); issues in international monetary and financial policies and globalization (questions relatives aux politiques financières et monétaires internationales et à la mondialisation) (recueil) (2); études sur le développement économique palestinien (2); série d'études sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale (6); nécessités et difficultés de la gestion opérationnelle de la dette (1);
- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences et exposés sur les problèmes liés à la dette extérieure et au financement du développement (20); conférences et exposés sur les problèmes liés aux politiques macroéconomiques et aux politiques de développement (50); seizième conférence Raúl Prebisch (1);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : rapports annuels sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) (2); brochure consacrée aux produits et services fournis par le progiciel SYGADE (1); document d'information sur les activités du sous-programme (1);
- v) Communiqués et conférences de presse : points de presse et entretiens à propos de l'assistance donnée par la CNUCED au peuple palestinien (4); conférences de presse et entretiens à propos des résultats des recherches et des propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et à leur financement extérieur (40); communiqués de presse et réunions d'information sur les résultats des recherches sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale (2);
- vi) Activités techniques : guide de l'utilisateur de la version 6 du logiciel du SYGADE (1); bulletin électronique du SYGADE (6); site Web du SYGADE (1); guide de l'utilisateur du panneau de configuration de la version 6 du logiciel du SYGADE (1); document d'appui technique pour la version 6 du logiciel du SYGADE (1); portail Internet et base de données en ligne de la CNUCED sur les statistiques, base de données en ligne Globestat et IntraStat (1); module de formation visant au renforcement des capacités de gestion de la dette (1); principes et directives concernant le sens des responsabilités des prêteurs et des emprunteurs souverains (1); documentation didactique destinée au personnel des ministères compétents et des banques centrales de certains pays en développement consacrée à l'élaboration de stratégies et de politiques visant à maintenir la dette à long terme à un niveau tolérable (1); guide de l'architecture de la version 6 du logiciel du SYGADE (1); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les activités inscrites au sous-programme (2);

- vii) Séminaires destinés à un public extérieur consacrés à la mondialisation, aux stratégies de développement et à la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation sur les grandes questions de l'actualité économique mondiale et d'autres activités de renforcement des capacités (30);
- viii) Participation à l'élaboration de produits communs : communications régionales destinées à *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : conseils sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour que les pays en développement puissent formuler des stratégies de développement et pour que les décisions prises aux niveaux national, régional et international à propos de questions économiques mondiales soient plus cohérentes (20); avis sur l'orientation des politiques et assistance technique fournis au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (8); renforcement des capacités de gestion de la dette et des institutions dans les pays en développement, en coopération avec la Facilité de gestion de la dette de la Banque mondiale (12); renforcement de la capacité des services chargés de la gestion de la dette d'adopter progressivement les méthodes de la gestion actif-passif (1); renforcement de la capacité des pays en développement débiteurs de renégocier leur dette à l'égard du Club de Paris (7); renforcement de la capacité de certains pays en développement de maintenir la viabilité de la dette à long terme malgré les chocs extérieurs et le coût de l'atténuation des effets des changements climatiques (1); renforcement des compétences du peuple palestinien en matière de facilitation du commerce, de politique commerciale, de gestion du financement, de stratégie de développement, de développement du secteur privé et d'investissements, et administration et coordination de projets de coopération technique dans ces domaines (4); renforcement de la capacité technique des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser et contrôler en continu leur endettement extérieur, y compris les questions de gouvernance (1);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : formation au SYGADE afin d'aider les administrateurs et les auditeurs de la dette de certains pays à enregistrer les données d'endettement, à établir des statistiques, à présenter des rapports et à analyser la dette et à vérifier les comptes (65); atelier régional sur la gestion actif-passif dans les services chargés de la gestion de la dette (2); atelier régional sur la responsabilisation des emprunts et prêts souverains (1); formation d'administrateurs de certains pays à la conception de politiques et d'arrangements propres à assurer la viabilité sur la longue période de leur situation de débiteurs (1); stages sur la coopération et l'intégration économiques des pays en développement (2); stages et cours sur l'investissement, les stratégies de développement et les politiques commerciales destinés aux cadres palestiniens (1);
 - iii) Projets opérationnels : installation, mise à jour et maintenance du programme SYGADE (60); projet de coopération technique à l'intention du secteur privé palestinien (1);
 - iv) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : préparatifs de la conférence interrégionale sur la gestion de la dette et appui logistique à la conférence (1); préparation et service opérationnel de la réunion du Groupe consultatif du programme SYGADE (1); services de bibliothèque : fonds et archives de la bibliothèque de la CNUCED (1).

Tableau 12.12

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	17 787,5	17 787,5	57	57
Autres objets de dépense	2 731,0	2 662,1	–	–
Total partiel	20 518,5	20 449,6	57	57
Fonds extrabudgétaires	9 730,0	9 500,0	1	1
Total	30 248,5	29 949,6	58	58

- 12.41 Le montant prévu de 20 449 600 dollars, soit un recul de 68 900 dollars, comprend les ressources nécessaires au maintien de 57 postes [1 D-2, 4 D-1, 8 P-5, 6 P-4, 9 P-3, 3 P-2, 5 postes d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 21 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] (17 787 500 dollars) et des ressources non affectées à des postes (2 662 100 dollars), ce qui permettra d'exécuter les activités prévues au programme de la CNUCED concernant la mondialisation, l'interdépendance et le développement, telles que l'analyse et la conception de politiques macroéconomiques et de politiques de développement; l'étude et l'analyse du financement de la dette et du développement et l'assistance technique en la matière; la coopération et l'intégration économiques des pays en développement en vue de la promotion de leur développement; la présentation d'informations fiables et actuelles permettant d'arrêter des politiques économiques et stratégies de développement aux niveaux national et international; l'appui technique des organes et mécanismes intergouvernementaux; la rédaction du *Rapport sur le commerce et le développement* et d'autres ouvrages; des services d'assistance technique, de conseil et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. Les ressources non affectées à des postes financeront les services des consultants et experts, les voyages, les services contractuels et la quote-part de la CNUCED du coût des services informatiques fournis par le Centre international de calcul et l'Office des Nations Unies à Genève. La diminution nette de 68 900 dollars découle principalement du réaménagement des services informatiques externalisés.
- 12.42 Durant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 9 500 000 dollars serviront, entre autres activités : a) à assurer des services consultatifs auprès des gouvernements qui en font la demande, l'objectif étant de renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser, de contrôler et d'analyser leur dette extérieure et intérieure, notamment sur les plans institutionnel, juridique et administratif; b) à organiser une formation au SYGADE; c) à réaliser des projets de coopération technique avec le secteur privé palestinien.

Sous-programme 2
Investissement et entreprises

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 25 489 700 dollars

- 12.43 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Division de l'investissement et des entreprises. Le programme de travail sera mis en œuvre conformément à la stratégie indiquée au sous-programme 2 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 12.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays en développement, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, profitent des avantages pour le développement qu'offrent l'accroissement des flux d'investissement, l'élaboration de politiques, le renforcement de la compétitivité internationale et l'expansion des capacités de production

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension des diverses questions clefs relatives à l'investissement public et privé et des incidences des investissements étrangers directs sur le développement, ainsi que des politiques apparentées susceptibles de promouvoir les avantages nets pour le développement de ces investissements

a) i) Augmentation du nombre de pays et autres parties prenantes qui répondent à des enquêtes d'évaluation et déclarent mieux comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé

Mesure des résultats

2008-2009 : 150 pays et autres parties prenantes

2010-2011 (estimation) : 160 pays et autres parties prenante

2012-2013 (objectif) : 170 pays et autres parties prenantes

ii) Augmentation du nombre d'États Membres indiquant avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes préconisées par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international

Mesure des résultats

2008-2009 : 20 États Membres ayant fait une déclaration

2010-2011 (estimation) 25 États Membres

2012-2013 (objectif) : 30 États Membres

b) Capacité accrue des pays en développement de créer un climat propice à l'investissement pour le développement et d'en tirer parti

b) i) Augmentation du nombre de pays bénéficiant de l'aide de la CNUCED, notamment des analyses des politiques d'investissement et des outils électroniques, et mise en œuvre de politiques nationales de nature à stimuler les investissements étrangers directs

Mesure des résultats

2008-2009 : 20 pays

2010-2011 (estimation) : 25 pays

2012-2013 (objectif) : 30 pays

- ii) Augmentation du nombre de pays en développement bénéficiant de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après divers indicateurs de référence faisant l'objet d'un suivi de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 15 pays en développement
2010-2011 (estimation) : 20 pays en développement
2012-2013 (objectif) : 25 pays en développement
- c) Meilleure compréhension des questions clefs et nouveaux enjeux relatifs aux accords internationaux d'investissement et de leur rôle dans le développement, et capacité renforcée des États Membres de négocier et de mettre en œuvre des accords d'investissement et de gérer les différends entre investisseurs et États
- c) i) Augmentation du nombre de déclarations dans lesquelles des décideurs/négociateurs rendent compte des effets des accords internationaux d'investissement
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 100 déclarations
2010-2011 (estimation) : 110 déclarations
2012-2013 (objectif) : 120 déclarations
- ii) Augmentation du nombre d'États Membres participant à la négociation et à la mise en œuvre d'accords d'investissement ainsi qu'à la gestion des différends entre investisseurs et États, comme les différentes observations des décideurs et des négociateurs en font l'écho
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 5 États Membres
2012-2013 (objectif) : 7 États Membres
- d) Meilleure connaissance et capacité accrue d'élaborer des politiques de développement visant à : i) stimuler le développement des entreprises et la facilitation du commerce; ii) promouvoir les meilleures pratiques concernant la responsabilité sociale et la comptabilité des entreprises; et iii) organiser des marchés d'assurances compétitifs et bien réglementés
- d) i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent les mesures et les instruments politiques proposés par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 21 pays
2010-2011 (estimation) : 25 pays
2012-2013 (objectif) : 27 pays

ii) Augmentation du nombre de pays qui suivent les orientations et utilisent les instruments élaborés par la CNUCED dans le domaine de la comptabilité, de la direction d'entreprises, des assurances, de la facilitation du commerce, du tourisme électronique et la présentation de rapports

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 15 pays

2012-2013 (objectif) : 20 pays

Facteurs externes

12.44 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.45 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) CNUCED : services fonctionnels pour la treizième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon les besoins (20);
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles et les réunions directives du Conseil (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions choisies par le Conseil, selon les besoins (2);
 - iii) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - iv) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (16); séances de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (12); séances de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement pour le développement (12); services fonctionnels pour d'autres réunions d'experts à session unique, selon les besoins;

- b. Documents à l'intention des organes délibérants : rapports à la Commission sur des questions choisies par elle (4); rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission sur des questions choisies par elle (4);
- v) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (12);
 - b. Documents à l'intention des organes délibérants : notes destinées à la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (4);
- vi) Groupes spéciaux d'experts : réunions des groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : investissement étranger direct (IED) et développement (1); statistiques sur l'IDE et les sociétés transnationales et analyses des tendances (1); évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de la politique de l'investissement (1); contenu et approche méthodologique de l'examen de l'entrepreneuriat (1); élaboration de pratiques optimales en matière de politiques d'investissement (1); aspects de la propriété intellectuelle liés au développement (1); questions relatives aux accords internationaux en matière d'investissement et leurs incidences sur le développement (1); questions relatives à l'investissement étranger présentant un intérêt crucial pour les pays en développement (1); examen de la mise en œuvre des normes et codes internationaux de comptabilité et de publication et meilleures pratiques dans ce domaine (1); examen de l'impact des nouvelles stratégies de promotion des investissements et échange d'expériences dans ce domaine (1); examen des orientations possibles et échange des expériences en vue de cerner les pratiques optimales dans le domaine de la responsabilité des sociétés (1); étude de l'approche méthodologique des examens et du suivi de la politique d'investissement (1); et thèmes du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (2).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : analyse globale de l'IDE dans les pays les moins avancés (1); revue annuelle des normes internationales de comptabilité et de publication (2); *Transnational Corporation Journal* (6); *World Investment Prospects Survey*; *enquête sur les perspectives d'investissement à l'échelle mondiale* (2); *World Investment Report* (2); *Rapport sur l'investissement dans le monde : vue d'ensemble* (2);
 - ii) Publications isolées : publication des services consultatifs pour l'investissement et la formation, portant notamment sur les pratiques optimales pour ce qui est d'attirer les investissements étrangers directs et d'en tirer parti : étude de cas (8); *Investment Policy Review* (8); une série sur la comptabilité et l'établissement des rapports (2); une série sur le développement des entreprises, notamment sur le renforcement de la coopération Sud-Sud en vue de promouvoir l'économie créative et d'autres domaines (5); une série sur la propriété intellectuelle au service du développement (2); une série sur les politiques d'investissement international au service du développement (6);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions liées aux activités du sous-programme (10);

- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin d'information du programme Empretec (6); notes de réflexion sur les accords internationaux d'investissement (IIA) (8); IIA Newsflash (20); bulletin d'information du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (4); documents sur l'investissement direct étranger au service du développement (4); profils de pays sur l'investissement (2); brochures et prospectus (8); dossiers promotionnels (1); Forum mondial de l'investissement (1);
- v) Communiqués de presse, conférences de presse : sur le lancement du *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde) (15); points de presse, interviews et conférences de presse sur les produits du programme (5); communiqués de presse relatifs au lancement d'autres publications (5);
- vi) Manifestations spéciales : Forum mondial sur l'investissement (1);
- vii) Supports techniques : documents relatifs à la facilitation du commerce (2); bases de données sur l'investissement étranger direct, les activités des sociétés transnationales et les fusions-acquisitions transfrontières (2); publication de *Global Investment Trends Monitor* (6); bases de données accessibles en liaison directe sur les accords internationaux d'investissement (6); rapports sur le développement de la propriété intellectuelle (3); guides d'investissement (6); publication de *Investment Policy Monitor* (6); recueil en ligne des accords internationaux d'investissement (2); rapports sur les mesures touchant l'investissement international (8); manuel de formation au programme Empretec et à la promotion de liens interentreprises (1); matériel didactique sur l'utilisation du système de fonctionnement et de commercialisation des services de développement des entreprises de tourisme électronique, avec cas d'études (1); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED concernant les programmes et activités du sous-programme (2);
- viii) Contributions aux produits communs : contributions au rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale* sur les questions relevant du sous-programme (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs aux pays en développement pour les aider à élaborer des politiques visant à attirer les investissements étrangers directs et à en bénéficier, sur la base des meilleures pratiques appliquées à la définition des politiques d'investissement (5); services consultatifs aux niveaux national et sous-régional visant à rendre les pays en développement mieux à même de formuler leurs stratégies en matière de tourisme électronique (2); services consultatifs aux pays en développement dans le domaine de la promotion et de la facilitation de l'investissement (10); services consultatifs aux pays en développement sur la promotion de l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises et les politiques relatives aux liens interentreprises (6); services consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur des questions relatives aux accords internationaux d'investissement, au règlement des différends entre investisseurs et États, et sur d'autres questions de mise en œuvre (10); services consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle ayant trait au développement (4); aide aux pays en développement concernant l'application et le suivi des recommandations découlant des examens de la politique d'investissement (10); aide aux pays en développement concernant l'application de normes et de pratiques internationalement reconnues en matière de comptabilité et d'établissement des rapports (8); aide aux

gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux, visant à ce qu'ils soient mieux à même de faire des recherches sur l'investissement étranger direct et d'analyser les politiques qui s'y rapportent (6); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux, particulièrement en Afrique, pour leur permettre de développer leur secteur de l'assurance (2); aide aux organismes nationaux et sous-nationaux de promotion de l'investissement (10); développement des centres Empretec existants et fourniture d'une assistance à leur endroit, et renforcement du réseau des centres Empretec (6); assistance technique aux pays en développement, visant à améliorer la gouvernance en ligne (8); assistance technique aux organismes gouvernementaux concernés et aux groupements régionaux ou sous-régionaux dans l'élaboration des statistiques relatives à l'investissement étranger direct (6); aide aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux pays structurellement faibles, pour leur permettre de produire et de diffuser des guides objectifs et informatifs sur les portails en ligne et les investissements (7);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires régionaux pour aider les pays en développement à constituer un secteur de l'assurance concurrentiel (2); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques dans les domaines thématiques, notamment les investissements étrangers directs dans les infrastructures et l'optimisation des retombées de ces investissements (6); séminaires et ateliers permettant le développement des capacités requises, en matière de ressources humaines, pour formuler et mettre en œuvre des politiques nationales d'investissement intégrées (8); séminaires et ateliers sur les statistiques relatives à l'investissement étranger direct et les méthodes d'enquête (6); séminaires et ateliers sur l'investissement étranger direct, ses incidences sur le développement et les politiques afférentes, notamment la diffusion du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (12); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques concernant les politiques d'entrepreneuriat (6); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités en matière de comptabilité et d'établissement de rapports (4); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de promotion et de facilitation de l'investissement à l'intention des décideurs, des responsables de l'Office de promotion des investissements et des diplomates (10); séminaires et ateliers sur la négociation et la mise en œuvre des accords internationaux d'investissement, la gestion des différends entre investisseurs et États, les autres moyens de règlement des différends, les dernières avancées dans le règlement des différends entre investisseurs et États, et l'échange d'informations sur les retombées des accords d'investissement internationaux sur le développement (8); séminaires sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises (4); ateliers de formation sur le développement des services commerciaux dans le domaine du tourisme électronique (4);
- iii) Projets opérationnels : liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement (4); projets nationaux et régionaux en matière de comptabilité et d'établissement de rapports dans les pays en développement (4).

Tableau 12.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	24 625,3	24 562,0	79	79
Autres objets de dépense	968,1	927,7	–	–
Total partiel	25 593,4	25 489,7	79	79
Fonds extrabudgétaires	8 460,0	8 350,0	1	1
Total	34 053,4	33 839,7	80	80

12.46 Le montant de 25 489 700 dollars, en diminution de 103 700 dollars, permettra de maintenir 79 postes [1 D-2, 3 D-1, 10 P-5, 14 P-4, 20 P-3, 8 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 22 d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 24 562 000 dollars, et de financer d'autres objets de dépense (927 700 dollars) pour exécuter le programme de travail de la CNUCED dans le domaine de l'investissement et de l'entreprise. Il s'agira de concevoir et d'appliquer des politiques, tant nationales qu'internationales, visant à stimuler les capacités productives et la compétitivité internationale des pays en développement en s'appuyant sur : des études et des analyses dans le domaine de l'investissement étranger direct; des évaluations des incidences sur le développement des activités des sociétés transnationales et des politiques menées à cet égard; l'établissement du *Rapport sur l'investissement dans le monde* et d'autres publications; des examens de la politique d'investissement; l'analyse des incidences sur le développement des accords internationaux d'investissement; l'analyse de la compétitivité internationale des entreprises et la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités des entreprises et du programme Empretec; l'appui aux organes et mécanismes intergouvernementaux chargés des questions touchant l'investissement, le développement et les entreprises; et la fourniture de services d'assistance technique, de conseil et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. Les ressources au titre des objets de dépenses autres que les postes permettraient de financer des services de consultants, des groupes d'experts, des voyages et des services contractuels. La diminution nette de 103 700 dollars s'explique principalement par une baisse des traitements et des dépenses communes de personnel, due à la cession proposée d'un poste P-3 et au transfert interne d'un poste P-2, du sous-programme 2 au sous-programme 4, et par une réduction de l'utilisation des services de consultants et des services contractuels; cette diminution est en partie annulée par une augmentation des dépenses prévues au titre des voyages, compte tenu des demandes supplémentaires formulées par les États Membres et les organes des Nations Unies en raison de difficultés nouvelles nées de la crise économique et financière mondiale.

12.47 Les fonds extrabudgétaires prévus pour l'exercice biennal 2012-2013 (8 350 000 dollars) permettront notamment de financer les activités de coopération technique suivantes : a) travaux de recherche et d'analyse des politiques concernant l'investissement étranger direct pour les publications, brochures et documents du sous-programme, dont les rapports sur l'investissement dans le monde et les guides sur l'investissement dans les pays les moins avancés; b) services consultatifs et stages de formation pour appuyer les politiques et les traités d'investissement et faciliter l'investissement, renforcer les capacités des gouvernements des pays les moins avancés et

des pays en transition d'accroître l'investissement étranger direct et de l'utiliser pour atteindre les objectifs nationaux de développement, et promouvoir la transparence et la comptabilité des entreprises, l'élaboration de statistiques sur l'investissement étranger direct, les accords internationaux d'investissement et le transfert de technologies, ainsi que l'accès aux technologies, et la propriété intellectuelle; c) des projets opérationnels liés aux programmes de renforcement des capacités de la CNUCED visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises et le programme Empretec; et d) des mesures visant à renforcer la responsabilité et la gouvernance des entreprises.

Sous-programme 3 Commerce international

Composante 1 : Renforcement du commerce international)

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 678 600 dollars

- 12.48 Cette composante du sous-programme 3 relève de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Le programme de travail sera exécuté selon la stratégie énoncée au titre du sous-programme 3 du programme 10 du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013.

Tableau 12.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays, en particulier les pays en développement – en accordant une attention particulière aux problèmes spécifiques de l'Afrique, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables – participent au commerce et au système commercial internationaux de manière active, efficace et profitable afin de faire du commerce une force positive pour tous

Réalisations escomptées

a) Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition de s'intégrer à l'économie mondiale et au système commercial international (développement et commerce de services, notamment), et d'en tirer parti, en élaborant et en mettant en œuvre des politiques commerciales et en participant activement et de manière concertée aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales, ainsi que de faire face aux situations nées de la montée des coûts du financement du commerce

Indicateurs de succès

a) i) Participation accrue d'un nombre plus important de pays en développement aux négociations commerciales par la présentation de propositions de négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales (notamment Sud-Sud) et par le processus d'adhésion à l'OMC

Mesure des résultats

2008-2009 : 38 pays

2010-2011 (estimation) : 40 pays

2012-2013 (objectif) : 41 pays

ii) Augmentation du nombre de pays en développement qui ont mis à profit l'aide de la CNUCED pour intégrer les questions liées au commerce et au développement qui les préoccupent dans leurs plans nationaux de

développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté

Mesure des résultats

2008-2009 : 13 pays en développement

2010-2011 (estimation) : 15 pays en développement

2012-2013 (objectif) : 16 pays en développement

b) Nouvelle amélioration de la prise de décisions en matière de commerce et de questions connexes et des mesures prises pour lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires par le biais d'outils analytiques, de bases de données et de logiciels tels que le Système d'analyse et d'information sur le commerce ou le logiciel World Integrated Trade Solution (WITS)

b) i) Augmentation du nombre d'utilisateurs du Système d'analyse et d'information sur le commerce – sur Internet ou par l'intermédiaire du logiciel World Integrated Trade Solution – et du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles

Mesure des résultats

2008-2009 : 37 000 utilisateurs

2010-2011 (estimation) : 40 000 utilisateurs

2012-2013 (objectif) : 43 000 utilisateurs

ii) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par des États Membres afin de réduire ou d'éliminer des obstacles non tarifaires arbitraires ou injustifiés au commerce international

Mesure des résultats

2008-2009 : 3 mesures

2010-2011 (estimation) : 5 mesures

2012-2013 (objectif) : 6 mesures

c) Capacités accrues des pays en développement et des pays en transition pour élaborer et appliquer une législation nationale et régionale de la concurrence et pour faire face aux problèmes que soulèvent les crises économiques mondiales dans la mise en œuvre de la législation sur la concurrence et la protection des consommateurs

c) i) Augmentation du nombre de pays en développement qui élaborent, révisent ou appliquent une législation et des cadres institutionnels relatifs à la concurrence et à la protection des consommateurs aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud)

Mesure des résultats

2008-2009 : 12 pays en développement

2010-2011 (estimation) : 13 pays en développement

2012-2013 (objectif) : 15 pays en développement

ii) Augmentation du nombre de consultations volontaires, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives

- d) Capacité accrue des pays en développement de concevoir et de mettre en pratique de façon synergique les objectifs liés au commerce, à l'environnement, au changement climatique et au développement durable dans tous les niveaux des stratégies de développement
- d) i) Augmentation du nombre de pays en développement qui conçoivent et mettent en pratique des politiques, des programmes, des mesures normatives et des mécanismes institutionnels dans l'optique de tirer parti des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 2 consultations volontaires
2012-2013 (objectif) : 4 consultations volontaires
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 30 pays en développement
2010-2011 (estimation) : 32 pays en développement
2012-2013 (objectif) : 34 pays en développement
- ii) Augmentation du nombre de pays en développement qui participent aux initiatives sur le biocommerce et les biocarburants
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 15 pays en développement
2010-2011 (estimation) : 16 pays en développement
2012-2013 (objectif) : 17 pays en développement
-

Facteurs externes

- 12.49 La présente composante du sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les fonds extrabudgétaires affectés aux programmes de coopération technique ne sont pas sensiblement inférieurs aux prévisions.

Produits

- 12.50 Les produits finals prévus pour l'exercice 2012-2013 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire);
- i) Assemblée générale :
- a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon les besoins (2);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution aux rapports sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du

- développement (2); rapports sur le commerce international et le développement (2);
- ii) Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les activités de la CNUCED concernant les liens entre commerce et changements climatiques dans le cadre du nouveau régime de lutte contre les changements climatiques (1); rapport sur les travaux de la CNUCED sur le commerce, les changements climatiques et l'investissement (1);
 - iii) Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les activités de la CNUCED concernant le commerce et la biodiversité (1); rapport sur les travaux de la CNUCED destinés à promouvoir un cadre d'action encourageant la participation du secteur privé à l'exploitation viable de la biodiversité et à sa préservation (1);
 - iv) CNUCED :
 - a. Services fonctionnels pour la treizième session de la Conférence, y compris pour les réunions préparatoires, en fonction des besoins (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents d'information pour la treizième session de la Conférence, selon les besoins (2);
 - v) Commission du développement durable : documentation à l'intention des organes délibérants : contributions de fond sur des questions liées au commerce et au développement durable, et notamment sur la place de l'économie verte dans le contexte de l'élimination de la pauvreté et de la recherche d'un développement durable, pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (1);
 - vi) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions choisies par le Conseil, selon les besoins (2);
 - vii) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - viii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (16); sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts sur les services, le développement et le commerce, examinant les aspects réglementaire et institutionnel (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents d'information pour les réunions d'experts pluriannuelles, selon les besoins (4); documents d'information sur la place des pays en développement dans le commerce international, selon les besoins (6);
 - ix) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts (12);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions appelant des décisions du Groupe intergouvernemental d'experts (12);
- x) Groupes spéciaux d'experts : l'incidence des mesures non tarifaires sur les échanges des pays en développement (1); les avancées récemment intervenues dans la recherche économique sur le commerce international et leurs incidences sur l'action des pouvoirs publics dans le domaine du développement (1); le rôle des politiques de la concurrence dans la promotion de la compétitivité au plan national et international des pays en développement et des pays en transition (1); le rôle des politiques de protection des consommateurs et les effets bénéfiques des politiques relatives à la concurrence pour les ménages, notamment les plus pauvres, et leur rôle dans la promotion du développement (1); comment le secteur tertiaire et le commerce des services contribuent au développement (1); le rôle de la politique commerciale et du système international des échanges dans le développement (1); les échanges commerciaux, les changements climatiques et le développement durable (1); les effets de l'économie verte sur les échanges, l'investissement et le développement durable (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : série analytique A, portant sur un certain nombre de questions essentielles ayant trait au commerce et au développement, à savoir : études analytiques sur le commerce et la biodiversité (2); études analytiques sur le commerce et les changements climatiques (3); études analytiques sur le commerce, l'environnement et le développement durable (3); faire en sorte que le système commercial international et les négociations commerciales produisent des résultats en matière de développement (2); questions d'actualité relatives au droit de la concurrence et au développement (2); les pays en développement dans le commerce international (1); examen des échanges commerciaux, de l'environnement et du développement (1); le commerce, la pauvreté et les problématiques de développement transversales connexes (1); et évaluation par les pairs (facultative) de la législation et des politiques relatives à la concurrence (2); et série analytique B : guide sur les fondements d'une action efficace des organismes chargés de faire respecter le droit de la concurrence (1); guides, notamment sur le Système généralisé de préférences et sur le droit de la concurrence, et études sur l'accès aux marchés (5); loi-type sur la concurrence (1); et questions de politique commerciale (14);
 - ii) Publications ponctuelles : documents techniques sur de nouvelles questions relatives au commerce et au développement, telles que : le commerce, l'environnement et le développement durable (6); des études sectorielles sur des sujets choisis, notamment les dispositions relatives à la concurrence au sein des groupements d'intégration régionale (2); des sujets choisis ayant trait aux négociations commerciales internationales et aux moyens de garantir qu'elles aient un effet bénéfique sur le développement (7); le secteur tertiaire et les études d'impact sur le développement (2); des études sur la mise au point de politiques commerciales dans le cadre du système commercial multilatéral en cours d'élaboration en Afrique et parmi les pays les moins avancés (2);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences : conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme, selon les besoins (10);
 - iv) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : rapport d'activité de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base (2); dossiers réalisés à l'intention du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence (2); lettres d'information sur le

- Système généralisé de préférences (2); brochures, prospectus et plaquettes promotionnels sur diverses activités liées au sous-programme (négociations et diplomatie commerciales, droit et politiques de la concurrence, analyse commerciale, et commerce et environnement) (14); lettre d'information sur le commerce et l'environnement (4); perspectives de la CNUCED sur le droit de la concurrence (2); perspectives de la CNUCED sur la protection des consommateurs (1);
- v) Communiqués de presse et conférences de presse, selon les besoins (10);
- vi) Produits techniques : actualisation du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles (2); manuel sur le droit et les politiques de la concurrence à l'intention des spécialistes (1); mise au point et actualisation de la base de données sur les obstacles et mesures non tarifaires (2); actualisation du Système d'information sur le commerce Sud-Sud (2); produits techniques réalisés dans le cadre du réseau de recherche de la CNUCED sur les politiques en matière de concurrence; notes techniques sur des questions d'actualité et questions nouvelles sur le biocommerce, les changements climatiques et les biocarburants (2); actualisation de la base de données du Système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS) (2); matériel pédagogique sur les nouvelles possibilités d'échanges commerciaux, d'investissement et de développement durable ouvertes dans le cadre du nouveau régime relatif aux changements climatiques (1); modules de formation sur des sujets débattus dans le cadre des négociations commerciales internationales (10); mise à jour selon les besoins des pages du site Web de la CNUCED portant sur des programmes et activités relevant du sous-programme (8); actualisation du logiciel World Integrated Trade Solution (2);
- vii) Produits audiovisuels : diplomatie commerciale et règlement des différends (sur CD-ROM) (2); manuel pour l'élaboration de la législation nationale en matière de concurrence et de protection des consommateurs (sur CD-ROM) (2); lois-types (sur CD-ROM) (1); actes des réunions menées dans le cadre du sous-programme (10);
- viii) Documentation destinée aux réunions interorganisations : contribution aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (4); contribution à l'action de l'ensemble du système des Nations Unies face au défi des changements climatiques dans le contexte du développement durable (1);
- ix) Contribution à l'obtention de produits communs : contribution à la publication *Profil tarifaires dans le monde*, une réalisation conjointe de la CNUCED, de l'OMC et de l'ITC (2); contribution au rapport annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement et au rapport du Groupe de travail sur le retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement publiés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (4); contribution à l'élaboration d'un guide des politiques commerciales en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (1); contribution à la publication *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, réalisée en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et les commissions régionales de l'ONU (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives d'assistance dans des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et du Pacifique, et auprès de leurs organisations régionales, ainsi que dans des pays en transition économique, portant sur les négociations de l'après-Doha, les négociations commerciales régionales et les

échanges Sud-Sud (6); missions consultatives sur des questions relatives à l'élaboration et à l'application du droit et des politiques de la concurrence, à la protection des consommateurs et aux mesures prises pour faire face aux pratiques commerciales restrictives aux niveaux national, régional et international (20); missions consultatives sur le renforcement de la capacité d'analyse des questions relatives au commerce et au développement (6); missions consultatives sur le commerce, l'environnement et le développement dans les pays en développement, pour les aider notamment à déterminer comment exploiter de façon durable la diversité biologique et faire face aux problèmes connexes (5); services consultatifs aux pays engagés dans le processus d'adhésion à l'OMC (avant, pendant et après l'adhésion) (8); services consultatifs aux pays en développement et aux pays en transition économique pour faire en sorte que le commerce international et les négociations commerciales contribuent au développement (4); Services consultatifs liés au programme Aide pour le commerce (4); services consultatifs destinés à évaluer les possibilités d'investissement découlant des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la diversité biologique et aux changements climatiques, dont pourraient bénéficier les pays en développement (5); services consultatifs aux pays en développement pour les aider à intégrer les questions touchant le commerce et le développement dans leurs plans de développement nationaux et leurs stratégies de réduction de la pauvreté (3); assistance visant à déterminer les besoins des pays en développement en matière de renforcement des capacités nécessaires pour évaluer la possibilité d'intégrer les biocarburants dans leur stratégie énergétique nationale et à répondre à ces besoins (4); assistance fournie dans le cadre de négociations commerciales multilatérales ou régionales concernant le renforcement des capacités dans le secteur tertiaire, notamment en Afrique et dans les pays les moins avancés (4); assistance aux pays en développement pour ce qui est des obstacles non tarifaires (6); assistance aux pays les moins avancés au moyen du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés (2); services d'assistance et de conseil pour le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'investissement et de l'économie créative (2); assistance et fourniture d'information, de manière continue, aux missions ayant leur siège à Genève et aux capitales des États membres, sur le Système généralisé de préférences, le Système global de préférences commerciales entre pays en développement et d'autres régimes de préférences commerciales (2);

- ii) Stages, séminaires et ateliers de formation: colloques internationaux sur les biocarburants, destinés à promouvoir la coopération internationale et à renforcer les synergies entre les parties prenantes (2); ateliers hebdomadaires communs CNUCED-OMC-Université de Genève (4); séminaires nationaux et régionaux sur le Système généralisé de préférences et sur d'autres arrangements commerciaux préférentiels (4); ateliers, séminaires et cours de formation nationaux sur l'adhésion à l'OMC (8); forums internationaux sur les liens entre le commerce et le changement climatique et la complémentarité des politiques dans ces domaines (2); colloques régionaux sur les politiques à suivre en matière de biocommerce en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et ateliers nationaux et régionaux sur la coopération multipartite en matière de biocommerce et d'autres questions apparentées (3); séminaires régionaux et nationaux sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la diversité biologique et des changements climatiques (2); séminaires et ateliers sur les méthodes de libéralisation des échanges commerciaux dans le secteur tertiaire et sur les principaux obstacles commerciaux qui limitent la capacité des pays en développement d'exporter leurs services (5); séminaires sur l'exploitation de la base de données du système

TRAINS (4); séminaires visant à aider les pays en développement à mieux comprendre, du point de vue du développement, les enjeux des négociations commerciales multilatérales en cours et à venir (5); séminaires, ateliers et exercices de simulation visant à aider les pays intéressés à se doter de cadres institutionnels et réglementaires en matière de concurrence, et à promouvoir leur pleine participation aux travaux des instances internationales sur la question, notamment lors des réunions régionales et des rencontres Sud-Sud (8); activités de formation au règlement des différends relatifs au commerce, à l'investissement et à la propriété intellectuelle (4); activités de formation visant à renforcer la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, en vue de leur permettre de participer véritablement au système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges commerciaux (7); stages de formation à l'intention des négociateurs commerciaux des pays en développement et des pays en transition, dans le contexte de la diplomatie commerciale (12); formation du personnel de certains groupements régionaux et sous-régionaux à la collaboration interactive dans le cadre du système TRAINS (2); atelier à l'intention des pays en développement dans le cadre de la préparation de la Conférence ministérielle de l'OMC (1);

- iii) Projets de terrain : l'initiative biocarburants (1); le programme BTFP II de facilitation du biocommerce (1); le programme sur les changements climatiques (1); projets nationaux, régionaux ou internationaux visant à renforcer les capacités d'élaboration des politiques dans le secteur des services et à assurer une meilleure adéquation des politiques des pays en développement, tout particulièrement des pays africains et des pays les moins avancés, aux exigences du commerce des services aux niveaux régional et international (3); projets nationaux, régionaux ou internationaux visant à apporter aux pays en développement, tout particulièrement aux pays les moins avancés, un appui technique dans le cadre des négociations commerciales régionales et multilatérales, ainsi qu'un appui à leur participation aux négociations de l'après-Doha (2); projets nationaux, régionaux ou internationaux visant à aider les pays en développement et les pays en transition économique dans leur processus d'adhésion à l'OMC (2); mise en place et renforcement des capacités de différentes institutions en matière de politiques de la concurrence et de la protection des consommateurs (4); régimes relatifs au Système généralisé de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); projet international visant à aider les pays les moins avancés à élaborer des politiques commerciales appropriées pour leur permettre de s'intégrer à l'économie mondiale (1); projet international sur la collecte et la diffusion de données concernant les obstacles et mesures non tarifaires (1); projets sur le règlement des différends et la diplomatie commerciale (2); projet sur le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (1); projet visant à aider les pays africains à mettre en place et à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles de participer de manière avantageuse au système commercial multilatéral (1).

Tableau 12.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3, composante 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	22 196,1	22 196,1	70	70
Autres objets de dépense	553,0	482,5	–	–
Total partiel	22 749,1	22 678,6	70	70
Fonds extrabudgétaires	11 820,0	9 312,0	1	1
Total	34 569,1	31 990,6	71	71

- 12.51 Sur le montant de 22 678 600 dollars, qui représente une diminution nette de 70 500 dollars, 22 196 100 dollars continueraient de financer 70 postes [1 D-2, 4 D-1, 10 P-5, 13 P-4, 15 P-3, 4 P-2 et 23 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et 482 500 dollars seraient consacrés aux autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels nécessaires à l'exécution de divers aspects du programme de travail de la CNUCED relatifs au commerce international et aux produits de base, notamment la recherche, l'analyse et l'encadrement des politiques; l'appui fonctionnel aux organes et mécanismes gouvernementaux; et l'assistance technique et les services consultatifs et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. La diminution nette de 70 500 dollars s'explique par la réduction des montants demandés pour les consultants, les voyages du personnel et les services contractuels, qui est partiellement compensée par une augmentation des ressources demandées pour les groupes spéciaux d'experts.
- 12.52 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les ressources extrabudgétaires demandées (9 312 000 dollars) permettraient notamment de financer diverses activités de coopération technique : a) le renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition s'agissant : i) de formuler et d'appliquer des politiques commerciales et de participer activement et de manière cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales; ii) d'élaborer et d'appliquer une législation et des politiques nationales et régionales (y compris Sud-Sud) relatives à la concurrence et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine en luttant contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles; iii) de définir et de réaliser des objectifs complémentaires en matière de commerce, d'environnement et de développement durable et d'intégrer les objectifs liés au développement durable à tous les niveaux des stratégies de développement; et b) l'amélioration et la diffusion élargie des analyses commerciales et des outils, bases de données et logiciels d'analyse qui aident à prendre des décisions pertinentes en matière de commerce et dans les domaines connexes.

Composante 2 : produits de base

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 621 900 dollars

- 12.53 L'exécution de la composante 2 du sous-programme relève du Groupe spécial sur les produits de base, qui s'acquitte de ses fonctions comme unité autonome spécialisée dans les produits de base, conformément aux dispositions du paragraphe 183 de l'Accord d'Accra. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, le Groupe contribuera plus efficacement

aux efforts des pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de répondre aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.

- 12.54 Le programme de travail sera exécuté conformément à la stratégie définie à la composante 2 du sous programme 3 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 12.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit les gains de développement dérivés de l'économie des produits de base pour aider les pays en développement tributaires de ces produits, et s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

Amélioration de la capacité des pays en développement tributaires des produits de base à s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie de ces produits, et à mettre à profit les possibilités offertes par le commerce des produits de base et le renforcement de la coopération internationale et régionale

i) Accroissement du volume des recherches consacrées aux produits agricoles dans les économies tributaires des produits de base, en vue de diversifier les activités de production et de transformation de celles-ci en augmentant la valeur ajoutée de leurs produits de base

Mesure des résultats

2008-2009 : 8 études

2010-2011 (estimation) : 10 études

2012-2013 (objectif) : 12 études

ii) Augmentation du nombre de pays en développement tributaires des produits de base qui adoptent des mesures et des outils recommandés par la CNUCED pour élaborer des politiques axées sur la diversification des recettes d'exportation

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 15 pays

2012-2013 (objectif) : 17 pays

Facteurs externes

- 12.55 Cette composante du sous-programme devrait permettre d'accomplir les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose de données économiques et financières actualisées et fiables au niveau des pays et des régions; et b) les fonds extrabudgétaires affectés aux programmes de coopération technique ne sont pas sensiblement inférieurs aux prévisions.

Produits

12.56 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon les besoins (2);
 - ii) CNUCED : services fonctionnels pour les réunions de la treizième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, en fonction des besoins (12);
 - iii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : observations concernant le rapport sur les tendances et les perspectives concernant les produits de base (2);
 - v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2) et sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts des produits de base et du développement (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base pour la réunion pluriannuelle d'experts, selon les besoins (8);
 - vii) Groupes spéciaux d'experts : Forum mondial sur les produits de base (2); réunion multipartite sur les produits de base et le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Rapport sur les produits de base et le développement* (1); *Iron Ore Statistics* (2); *Le marché du minerai de fer* (2);
 - ii) Publications isolées : monographies sur le développement et le commerce des produits de base (4);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : questions liées aux produits de base (4);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information sur le programme relatif aux produits de base (4);
 - v) Communiqués de presse et conférences de presse : communiqués, points de presse, entretiens et conférences de presse sur les résultats des recherches consacrées aux produits de base (5);
 - vi) Supports et activités techniques : portail InfoComm (informations sur les marchés de produits de base) et systèmes connexes (Infoshare) (1); plate-forme d'échange d'informations sur les ressources naturelles (1); portail sur la labellisation du développement durable (1); actualisation des statistiques du minerai de fer (1); actualisation des pages Internet de la CNUCED consacrées aux programmes et activités relevant du sous-programme 2 (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs visant à aider, à leur demande, les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs (2);
 - ii) Stages, séminaires et journées d'études : activités nationales et régionales visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base à formuler des stratégies et des politiques et à tirer parti de l'élan que la flambée actuelle des cours des produits de base donne au développement, ainsi qu'à franchir les épreuves des marchés des produits de base et à exploiter les possibilités de commerce et de développement qu'ils offrent (4);
 - iii) Projets opérationnels : projets nationaux, régionaux et internationaux visant à aider les pays tributaires de produits de base à se doter de l'encadrement institutionnel indispensable à la diversification de leur économie, à l'augmentation de la valeur ajoutée de leurs produits et à l'accroissement de leur participation aux filières mondiales des produits de base (3).

Tableau 12.18

Ressources nécessaires : sous-programme 3, composante 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 492,4	5 492,4	18	18
Autres objets de dépense	129,5	129,5	–	–
Total partiel	5 621,9	5 621,9	18	18
Fonds extrabudgétaires	–	2 148,0	–	–
Total	5 621,9	7 769,9	18	18

- 12.57 Sur le montant demandé (5 621 900 dollars), 5 492 400 dollars permettraient de continuer de financer 18 postes [1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 4 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et 129 500 dollars seraient consacrés aux autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et les services contractuels nécessaires pour exécuter les divers aspects du programme de travail de la CNUCED relatifs aux produits de base et soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue d'élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de répondre aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base; s'attaquer aux problèmes du commerce et de développement que connaissent les économies fondées sur les produits de base, en accordant l'attention voulue à tous les secteurs intéressés, notamment l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'extraction de minerais, de pétrole et de gaz; suivre l'évolution des marchés de produits de base et les difficultés qu'ils présentent; s'intéresser au rapport qu'il y a entre le commerce international des produits de base et le développement, en particulier sur le plan de la réduction de la pauvreté.
- 12.58 Durant l'exercice 2012-2013, les ressources extrabudgétaires demandées (2 148 000 dollars) serviraient notamment à financer des activités de coopération techniques consistant : a) à concourir activement aux efforts déployés par les pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques visant à répondre aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base; b) à fournir des services consultatifs et à organiser des stages de formation et de renforcement des capacités; c) à appuyer les efforts que les pays en développement tributaires des produits de base,

en particulier les petits producteurs, déploient pour concevoir des politiques nationales relatives aux produits de base, notamment pour les intégrer dans leurs stratégies nationale et régionale de développement; d) à aider ces pays à renforcer leur capacité d'offre et à devenir compétitifs; e) à favoriser la mise en place d'institutions et la mise en valeur des ressources humaines; et f) à promouvoir et améliorer la transparence et le sens des responsabilités dans le secteur public et le secteur privé.

Sous-programme 4 Technologie et logistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 027 000 dollars

- 12.59 La responsabilité principale de la mise en œuvre du sous-programme incombe à la Division de la technologie et de la logistique. Le programme de travail sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 4 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 12.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la science, la technologie et l'innovation, notamment les technologies de l'information et des communications, créer des services de logistique commerciale et des systèmes de transport en transit efficaces, disposer de programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales afin de renforcer le développement économique et la compétitivité des pays en développement

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement

a) i) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour améliorer la logistique commerciale, par exemple pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport et mettre en place une législation protectrice, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 20 mesures

2012-2013 (objectif) : 22 mesures

ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées par les pays en développement qui utilisent le Système douanier automatisé pour améliorer la gestion de leur administration douanière, avec l'aide de la CNUCED

- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 20 mesures
2012-2013 (objectif) : 22 mesures
- iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui ont amélioré leurs résultats, avec l'aide de la CNUCED, par rapport aux indicateurs de référence relatifs aux procédures douanières
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 20 pays en développement
2012-2013 (objectif) : 22 pays en développement
- b) Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, et sensibilisation accrue à ces questions
- b) i) Augmentation du nombre de mesures politiques spécifiques ou d'initiatives prises par les pays en développement pour appliquer des programmes destinés à renforcer la contribution au développement de la science, de la technologie, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 28 mesures
2010-2011 (estimation) : 28 mesures
2012-2013 (objectif) : 30 mesures
- ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération menées aux niveaux international, régional et sous-régional, dans les domaines de la science, de la technologie et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2008-2009 : 20 initiatives
2010-2011 (estimation) : 20 initiatives
2012-2013 (objectif) : 22 initiatives
- c) Meilleure compréhension, à l'échelon national, des choix politiques et des meilleures pratiques en matière de science et de technique au service du développement, et de technologies de l'information et des communications au service du développement, y compris du suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- c) Augmentation du nombre de pays qui adoptent des mesures de portée nationale et internationale sur la science et la technique en réponse aux résolutions de la Commission de la science et de la technique au service du développement et du Conseil économique et social
- Mesure des résultats*
2008-2009 : sans objet
2010-2011 (estimation) : 10 pays
2012-2013 (objectif) : 12 pays

d) Renforcement des capacités des pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées, grâce à des programmes interdivisions de renforcement des capacités fournissant des activités de recherche, d'enseignement et de formation aux institutions locales des pays en développement

d) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'assistance de la CNUCED

Mesure des résultats

2008-2009 : 15 mesures

2010-2011 (estimation) : 15 mesures

2012-2013 (objectif) : 16 mesures

Facteurs externes

- 12.60 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des éléments d'information et des données économiques et financières à jour et exactes sont disponibles aux niveaux des pays et des régions; b) les fonds extrabudgétaires disponibles sont suffisants pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.61 Les produits finals de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances de la Deuxième Commission (3);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la science et la technique au service du développement (1); rapports sur la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information (2);
 - ii) CNUCED :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : treizième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires (en fonction des besoins) (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de référence de la treizième session de la Conférence (en fonction des besoins) (1);
 - iii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions : suivi du Sommet mondial sur la société de l'information aux sessions annuelles du Conseil (2);
 - iv) Commission de la science et de la technique au service du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission et réunions de ses deux groupes d'experts (4);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports présentés à la Commission à ses quinzième et seizième sessions, et rapports présentés à ses deux groupes d'experts ou par ces derniers (12);
 - v) Conseil du commerce et du développement : services fonctionnels pour les sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement (2);
 - vi) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - vii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunions d'experts pluriannuelles sur les transports et la facilitation du commerce (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de référence de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce, et rapports émanant de la réunion (2);
 - viii) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunions d'experts pluriannuelles sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de référence de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, et rapports de la réunion (2);
 - ix) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe spécial d'experts sur les activités de renforcement des capacités et d'amélioration des compétences dans les pays en développement (1); réunions du groupe spécial d'experts sur les transports et la facilitation du commerce (2); réunions du groupe spécial d'experts sur la contribution de la technologie (y compris les technologies de l'information et des communications) et de l'innovation au développement (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport sur l'économie de l'information* (2); *Étude sur les transports maritimes* (2); *Rapport sur la technologie et l'innovation* (2);
 - ii) Publications isolées : études sur les politiques relatives aux technologies de l'information et des communications (2); études sur les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (4); études sur la science, la technologie et l'innovation, y compris une étude détaillée recensant les questions de transfert de technologie et de partage des connaissances aux fins du développement présentant un intérêt pour les pays en développement (4); études sur les transports et la facilitation du commerce (4);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences : conférences sur des sujets relatifs aux sciences, à la technologie et à l'innovation, y compris les technologies de l'information et des communications; conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme (4);

- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin d'information sur le Système douanier automatisé (SYDONIA) (4); rapports d'activité annuel de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED (2); brochures, prospectus et pochettes d'information sur différentes activités du sous-programme (examen des politiques mises en œuvre dans le domaine des sciences, technologies et des innovations, technologies de l'information et des communications, et commerce électronique au service du développement, Commission de la science et de la technique au service du développement, mise en valeur des ressources humaines et logistique commerciale) (14); bulletin d'information sur les transports (8); bulletin en ligne sur l'Institut virtuel (4);
 - v) Communiqués et conférences de presse : lancement du *Rapport sur l'économie de l'information* (2); lancement du *Rapport sur la technologie et l'innovation* (2); lancement de l'*Étude sur les transports maritimes* (2); points et communiqués de presse, interviews sur des sujets relatifs à la science, la technologie et l'innovation, y compris les technologies de l'information et des communications; points de presse, interviews et conférences de presse concernant les produits du sous-programme (20);
 - vi) Activités techniques : site Web et rapport en ligne de SYDONIA (4); renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines (1); plate-forme d'enseignement à distance (2); site Web de mesure des technologies de l'information et des communications (2); rapports sur la science, la technologie et l'innovation, les technologies de l'information et des communications, le renforcement des capacités et la logistique commerciale en prévision de la treizième session de la CNUCED (4); rapports sur les technologies de l'information et des communications et la réforme du droit (3); manuel révisé sur la production de statistiques sur l'économie de l'information (1); indicateurs concernant la science, la technologie et l'innovation à l'usage des pays en développement (1); site Web sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement et les technologies de l'information et des communications (4); matériel pédagogique pour le programme TrainForTrade (2); mise à jour des pages Web pertinentes de la CNUCED relatives aux programmes et activités menés dans le cadre du sous-programme (2); Institut virtuel (plate-forme Web et outils pédagogiques) (4);
 - vii) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : préparation et coordination de cours de formation sur les principaux problèmes économiques auxquels la communauté internationale est confrontée au profit des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie, et contribution à ces cours (5);
 - viii) Ressources audiovisuelles : CD-ROM pour les cours de formation sur les principaux problèmes économiques auxquels la communauté internationale se heurte (5); vidéos pédagogiques sur la mise en valeur des ressources humaines (2); CD-ROM relatifs au programme TrainForTrade (2); ressources multimédia de l'Institut virtuel (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs pour l'exécution des activités de formation et de mise en valeur des capacités du programme TrainForTrade (6); services consultatifs sur les politiques mises en œuvre dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; aspects politiques et pratiques de l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement (2); services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études universitaires et de recherche, ainsi que de matériaux et d'outils pédagogiques à l'intention des institutions

d'enseignement universitaire, de formation et de recherche faisant partie du réseau de l'Institut virtuel (3); services consultatifs sur la mesure des technologies de l'information et des communications (1); services consultatifs sur les politiques de transport et les instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports (6);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : développement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transport, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales (4); aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires de l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement; mesure des technologies de l'information et des communications (4); politiques en matière de science, de technologie et d'innovation; ateliers de formation des réseaux de centres d'excellence pour la coopération Sud-Sud dans les domaines de la science et de la technologie (2); rôle et contribution des pays dans le transfert de technologie et le partage des connaissances aux fins du développement des pays en développement (2); séminaires TrainForTrade sur des questions concernant le commerce international, les services d'appui au commerce, le tourisme durable, les investissements et la gestion portuaire, y compris des ateliers sur le téléenseignement et la formation de formateurs (17); utilisation des technologies et des technologies de l'information et des communications aux fins de la diffusion des travaux de recherche de la CNUCED auprès des universités (4); ateliers, séminaires et voyages d'étude de l'Institut virtuel liés à l'élaboration des programmes universitaires et du matériel et des outils pédagogiques qui s'y rapportent (2);
- iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications aux fins du développement; examen des politiques nationales en matière de science, de technologie et d'innovation (4); renforcement de la capacité du réseau d'établissements universitaires de formation et de recherche composant l'Institut virtuel (2); projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les domaines du transport et des services connexes, et de la facilitation et de la logistique du commerce, y compris le système SYDONIA (72); programmes de formation et de renforcement des capacités TrainForTrade (7).

Tableau 12.20

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	16 555,9	16 619,2	54	54
Autres objets de dépense	411,4	407,8	–	–
Total partiel	16 967,3	17 027,0	54	54
Fonds extrabudgétaires	31 600,0	31 250,0	1	2
Total	48 567,3	48 277,0	55	56

- 12.62 Le montant de 17 027 000 dollars, en augmentation de 59 700 dollars, permettra de maintenir 54 postes [1 D-2, 3 D-1, 6 P-5, 9 P-4, 10 P-3, 8 P-2 et 17 d'agent des services généraux (Autres classes)], soit 16 619 200 dollars, et de financer les autres objets de dépense, soit 407 800 dollars, afin de réaliser le programme de travail de la CNUCED dans divers secteurs relevant de la logistique commerciale, la science, la technologie et les technologies de l'information et des communications au service du développement, la formation et le renforcement des capacités, y compris la recherche, l'analyse et les conseils de politique générale; l'appui fonctionnel aux organes et processus intergouvernementaux; l'assistance technique, les services consultatifs et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. Les autres objets de dépense couvrent les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels. L'augmentation nette de 59 700 dollars est principalement imputable à l'augmentation nette des dépenses relatives aux postes résultant du transfert proposé d'un poste P-3 et de la cession d'un poste P-2, du sous-programme 2 au sous-programme 4, et à l'augmentation des autres dépenses que le coût des postes prévues au titre des consultants et des groupes spéciaux, tout ceci étant contrebalancé par une baisse des dépenses relatives aux consultants et aux frais de voyage du personnel.
- 12.63 Les fonds extrabudgétaires prévus pour l'exercice biennal 2012-2013 (31 250 000 dollars) permettront notamment de financer les activités de coopération technique suivantes : a) services consultatifs et cours de formation ayant trait aux aspects politiques et pratiques des technologies de l'information et des communications au service du développement, et à la mesure de l'économie de l'information, y compris dans le cadre du Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et des communications au service du développement; b) services consultatifs, formation et projets fonctionnels ayant trait à l'examen des politiques mises en place dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; c) appui à la réalisation du projet dans les pays participants en vue d'améliorer la capacité d'enseignement et de recherche des universités faisant partie de l'Institut virtuel; d) appui aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, y compris la formation de formateurs et d'enseignants, et appui technique aux projets nationaux et régionaux; et e) aide à la modernisation de la législation relative aux transports et à la création d'une capacité nationale pour surmonter les difficultés et fournir des services d'appui au commerce, tels que les douanes et les transports.

Sous-programme 5

Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 198 900 dollars

- 12.64 L'exécution de ce sous-programme incombe à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux. Le programme de travail sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 5 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 12.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'élaboration de politiques nationales et de mesures de soutien international propres à renforcer les capacités de production, et donc de développement économique et de réduction de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables) et à favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale

Réalisations escomptées du Secrétariat**Indicateurs de succès**

a) Augmentation de la fréquence avec laquelle sont adoptées les recommandations générales d'ordre pratique formulées par la CNUCED en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines du commerce et du développement

a) Augmentation du nombre d'États Membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques ainsi que les résultats et les conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du développement de l'Afrique

Mesure des résultats

2008-2009 : 5 États Membres

2010-2011 (estimation) : 7 États Membres

2012-2013 (objectif) : 9 États Membres

b) Consensus accru autour des politiques visant à surmonter les problèmes de développement que connaissent les pays les moins avancés dans l'économie mondiale et de leur adoption

b) Augmentation du nombre d'États Membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques ainsi que les résultats et conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du développement des pays les moins avancés

Mesure des résultats

2008-2009 : 5 États Membres

2010-2011 (estimation) : 7 États Membres

2012-2013 (objectif) : 9 États Membres

c) Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux grâce au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés

c) Augmentation du nombre de pays parmi les moins avancés qui ont réalisé des progrès dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et dans l'application concrète des matrices d'action du Cadre intégré renforcé

Mesure des résultats

2008-2009 : 10 pays

2010-2011 (estimation) : 12 pays

2012-2013 (objectif) : 13 pays

d) Sensibilisation accrue aux problèmes que connaissent les pays en développement sans littoral et aux mesures qui pourraient permettre de les atténuer

d) Augmentation du nombre de pays en développement sans littoral qui bénéficient des services de la CNUCED dans différents domaines de la politique économique, une importance particulière étant accordée à

l'investissement, aux capacités productives et à la compétitivité

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 4 pays

2012-2013 (objectif) : 5 pays

e) Sensibilisation accrue des décideurs des petits États insulaires en développement aux problèmes et aux options qui permettraient de constituer des partenariats de développement en vue d'adopter les mesures de soutien international pertinentes

e) Augmentation du nombre de petits États insulaires en développement bénéficiant directement de services de la CNUCED dans différents domaines de la politique économique qui ont des incidences sur le renforcement de la capacité d'adaptation et la transformation structurelle

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 4 États

2012-2013 (objectif) : 5 États

f) Sensibilisation accrue aux problèmes que connaissent d'autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui souhaitent s'intégrer dans le système commercial multilatéral

f) Augmentation du nombre d'autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui utilisent les recommandations et les services de la CNUCED pour limiter leur exposition aux chocs économiques internes et externes

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 5 pays

2012-2013 (objectif) : 6 pays

Facteurs extérieurs

- 12.65 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des éléments d'information et des données économiques et financières à jour et précises sont disponibles aux niveaux des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres et les partenaires de développement sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.66 Les produits finals de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de l'Assemblée générale, en fonction des besoins (2); séances de la Deuxième Commission (6);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : rapports de synthèse du Secrétaire général sur la mise en œuvre et sur l'appui international (2); contribution au rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1); contribution aux rapports du Secrétaire général sur l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (2); contribution aux rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés concernant des questions qui relèvent du mandat et de la compétence de la CNUCED (2);
- ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour la treizième session de la Conférence, y compris pour les réunions préparatoires, en fonction des besoins (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports et notes d'information établis pour la treizième session de la Conférence sur des questions clefs intéressant les pays les moins avancés, en fonction des besoins (2);
- iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution à la documentation destinée au Conseil, selon les besoins (1);
- iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil (12) ;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports intérimaires du secrétariat de la CNUCED sur la mise en œuvre des activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés (2); rapport du secrétariat de la CNUCED sur l'évaluation globale des avantages effectifs associés au statut des pays les moins avancés (1); rapport du secrétariat de la CNUCED sur l'intégration des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés dans le travail de la CNUCED et dans celui de ses organes intergouvernementaux (1); rapports sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique (2); rapports aux sessions ordinaires du Conseil du commerce et du développement sur la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (2); rapport du secrétariat de la CNUCED sur les questions sectorielles et les préoccupations thématiques des pays les moins avancés, telles que les produits de base (1); rapport au Conseil du commerce et du développement sur les pays les moins avancés, en fonction des besoins (1); *Rapport sur les pays les moins avancés – aperçu* (2);
- v) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
- vi) Comité des politiques de développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Comité, en fonction des besoins (1);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : apports conceptuels, méthodologiques et statistiques au travail du Comité intéressant directement les pays les moins avancés, dans le cadre, en particulier, de la poursuite de l'affinement des critères et des règles applicables à l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés et de la mise en œuvre de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale sur une stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste (2);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupes spéciaux d'experts sur le renforcement de la capacité d'adaptation des petits États insulaires en développement (1); réunions de groupes spéciaux d'experts sur des questions en relation avec le thème du *Rapport annuel sur les pays les moins avancés* (2); réunions de groupes spéciaux d'experts sur le développement économique en Afrique (2); réunion sur la mise en œuvre des règles concernant l'accès aux marchés en franchise et hors contingent et des règles d'origine applicables aux pays les moins avancés (1); réunion chargée d'examiner les dispositions prises aux niveaux national, régional et international pour la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1);
- viii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : contribution aux plans d'action relevant du NEPAD, en fonction des besoins (1); contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux, en fonction des besoins (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Développement économique en Afrique* (Economic Development in Africa) (2); *Rapport sur les pays les moins avancés* (2);
 - ii) Publications isolées : évaluation de l'initiative tripartite pour une zone de libre-échange en Afrique orientale et australe (1); enseignements tirés de l'enregistrement des indications géographiques (2); perspectives, possibilités et difficultés de mise en œuvre des textes issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1); étude sur des questions liées au programme spécial (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : organisation de conférences et d'exposés sur les questions relatives aux politiques de développement des pays les moins avancés et de l'Afrique destinés à divers publics, notamment aux représentants de la société civile et aux milieux universitaires, et sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation de la CNUCED et autres activités de renforcement des capacités (10);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Développement économique en Afrique* (Economic Development in Africa (extraits du rapport) (2); extraits du *Rapport sur les pays les moins avancés* (4); brochure sur les activités de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux (1);
 - v) Communiqués et conférences de presse : points de presse et entretiens en relation avec le travail consacré aux questions intéressant les pays les moins avancés (10); communiqués de presse, conférences de presse et entretiens destinés à faire connaître les résultats des travaux de recherche et les propositions concernant les pays les moins avancés, le développement économique en Afrique, les pays en développement sans

- littoral, les petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (4);
- vi) Supports techniques : lois et réglementations commerciales destinées à promouvoir les débouchés commerciaux des produits traditionnels en provenance des pays les moins avancés (2); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les activités inscrites au sous-programme (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture d'une aide et de services consultatifs dans le domaine des négociations commerciales multilatérales et régionales et du renforcement des capacités dans les pays en développement, y compris dans les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (6); services consultatifs aux fins du contrôle et de l'évaluation des programmes de coopération technique dans le contexte du Cadre intégré renforcé, y compris la contribution à l'élaboration d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce par pays et l'exécution de programmes d'assistance technique liée au commerce sur la base de matrices d'action pour un diagnostic en matière commerciale permettant d'analyser l'impact des politiques de mondialisation et de libéralisation – y compris les réponses aux réformes d'orientation et adéquation des mesures prises au niveau international – sur le développement économique et social des pays les moins avancés (10); services consultatifs sur la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et assistance pour la prise en compte des conclusions de la Conférence dans les politiques et stratégies nationales (6); services consultatifs sur les politiques générales destinées à renforcer la capacité de production des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, et à améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale, en fonction des besoins (6); fourniture de services consultatifs aux pays qui sortent de la liste des pays les moins avancés, en particulier pour l'élaboration de stratégies de transition sans heurt (services fournis aux pays concernés avant, pendant et après la période de grâce de trois ans précédant le retrait de la liste) (1); services aux pays en développement destinés à les aider à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté, en fonction des besoins (4); services aux petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables destinés à les aider à intégrer les questions touchant le commerce et le développement dans les plans de développement nationaux, les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, en fonction des besoins (4); services à l'appui des points focaux nationaux responsables du processus du Cadre intégré renforcé portant sur l'élaboration de politiques commerciales, notamment la libéralisation des échanges commerciaux et les résultats à l'exportation, en fonction des besoins (1);
- ii) Stages, séminaires et ateliers : activités de formation visant à renforcer la capacité des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables de jouer un rôle efficace dans le système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges dans le cadre du système (1); cours de formation organisés à l'intention des dirigeants des pays les moins avancés à partir des rapports relatifs à ces pays (2); ateliers organisés dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé (2); ateliers destinés à faire connaître les conclusions des rapports sur les pays les moins avancés (2); ateliers sur l'accès aux marchés et les législations commerciales visant à promouvoir les

débouchés commerciaux des produits traditionnels en provenance des pays les moins avancés (1);

- iii) Projets opérationnels : apports techniques aux projets opérationnels visant à renforcer la coopération en matière de transport de transit entre les pays sans littoral et les pays de transit (2).

Tableau 12.22

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	8 758,5	8 758,5	26	26
Autres objets de dépense	441,7	440,4	–	–
Total partiel	9 200,2	9 198,9	26	26
Fonds extrabudgétaires	2 800,0	2 770,0	–	–
Total	12 000,2	11 968,9	26	26

12.67 Le montant de 9 198 900 dollars, en diminution de 1 300 dollars, permettra de maintenir 26 postes [1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 8 d'agent des services généraux (Autres classes)] pour un montant de 8 758 500 dollars, et de financer d'autres objets de dépense, d'un montant de 440 400 dollars, pour mener des activités – travaux de recherche, et d'analyse et conseils sur les orientations – relevant du programme de travail de la CNUCED sur diverses questions intersectorielles concernant le développement de l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral ou de transit, les petits États insulaires en développement et les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables; l'établissement de deux rapports annuels : le *Rapport sur les pays les moins avancés* et le *Rapport sur le développement économique en Afrique*; l'appui technique aux organes et mécanismes intergouvernementaux; l'appui fonctionnel aux organes et processus intergouvernementaux; l'appui au NEPAD dans des domaines intéressant la CNUCED; la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, et les services d'assistance technique, de consultation et de formation dans des domaines relevant du sous-programme. Le montant prévu pour les autres objets de dépense servira à couvrir les frais des consultants et des groupes d'experts et les frais de voyage du personnel. La diminution nette de 1 300 dollars est imputable principalement aux services de consultants et de groupes spéciaux, et est en partie contrebalancée par la hausse des dépenses prévues au titre des voyages par suite de l'augmentation des demandes par les États Membres de conseils, sur les moyens de relever les nouveaux défis nés de la crise économique et financière mondiale.

12.68 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le montant prévu au titre des fonds extrabudgétaires, de 2 770 000 dollars, servira notamment à : a) concevoir et diffuser des outils et ateliers de formation en vue de contribuer à renforcer les capacités nationales des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral ou de transit, des petits États insulaires en développement et autres

petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, de prendre l'initiative des stratégies nationales de développement; b) organiser des séminaires et des ateliers dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé; et c) appuyer le renforcement de la coopération en matière de transport en transit entre pays sans littoral et pays de transit.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 24 335 300 dollars

- 12.69 Des services d'appui au programme sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, pour les aider à exécuter les produits prévus. Ces services sont assurés par trois entités, à savoir le Service de la gestion des ressources, le Service d'appui intergouvernemental, le Service de coopération technique.
- 12.70 Le Service de la gestion des ressources fournit les services d'appui concernant l'administration du personnel, la gestion budgétaire et financière, la planification des ressources et l'établissement du budget, et l'administration des activités de coopération technique. En outre, il fournit un appui informatique, notamment des services de traitement des données, met au point et gère des systèmes informatiques et assure un appui aux réseaux.
- 12.71 Le Service d'appui intergouvernemental est chargé de la préparation, de l'administration et du service des sessions de la Conférence, qui ont lieu tous les quatre ans, et de celles du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions de groupes d'experts et Groupe de travail sur le Cadre stratégique et le budget-programme), ainsi que des conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Il se tient en rapport avec les groupes régionaux et leur fournit un appui, et il est également chargé du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux à l'échelon institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration d'accords avec les pays qui accueillent les conférences.
- 12.72 Le Service de coopération technique formule des orientations générales et appuie la coordination des activités de coopération technique du secrétariat, notamment en examinant les projets proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en rapport avec les bénéficiaires, les donateurs et les organisations qui participent aux activités de coopération technique touchant le développement et les échanges commerciaux.

Produits

- 12.73 Les produits de l'exercice biennal 2012 -2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports d'autres réunions intergouvernementales, le cas échéant (4); rapports du Conseil du commerce et du développement sur ces sessions annuelles et réunions directives (8);
 - ii) CNUCED : services fonctionnels pour la treizième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires (en fonction des besoins) (20);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :

- a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil (6);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (6); rapports sur les sessions annuelles des commissions de la CNUCED (6);
- iv) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions des États parties (36);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de séance et autres documents, selon les besoins (8); rapports sur la suite donnée à l'évaluation approfondie des programmes de coopération technique (2); évaluation approfondie des programmes de coopération technique (2); rapports sur l'examen des activités de coopération technique (2);
- v) Commission du commerce et du développement : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Comité consultatif (8);
- vi) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts, notamment celles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (8);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Expositions, visites guidées et conférences : réunions d'information à l'intention des diplomates nouvellement affectés à Genève et chargés des activités relevant de la CNUCED (4); activités de vulgarisation (par exemple, réunions d'information pour les délégations et d'autres groupes, séminaires et conférences publiques) sur les activités de la CNUCED et ses rapports avec d'autres organisations, et séminaires et conférences sur des questions liées à la coopération technique (8);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur les programmes de coopération technique de la CNUCED (1); colloque sur la société civile : programme et rapport (4); bulletin d'information destiné à la société civile (6); bulletin d'information destiné à la société civile (2); rapport sur la réunion régionale de la CNUCED avec des organisations de la société civile (2); résumé des auditions des représentants de la société civile et du secteur privé (2); questions en bref (24); dossiers de presse et dépliants concernant des publications phares (12); documents d'information sur la CNUCED (10); documents d'information pour la treizième session de la CNUCED, destinés notamment à la société civile (3); brochures de la CNUCED (2); *UNCTAD News* (12); affiches de la CNUCED (divers formats), plastification et autres opérations spéciales (22); La CNUCED d'un coup d'œil (2); dossiers de la CNUCED (5);
 - iii) Communiqués et conférences de presse : conférences et points de presse (16); communiqués de presse, notes d'orientation pour la correspondance, bulletins d'information électroniques aux médias sur les questions de commerce et de développement, et sur la CNUCED et ses activités (180);
 - iv) Activités techniques : site Web de la CNUCED et pages consacrées aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, documents destinés aux médias et

- documents d'information, coopération technique, et évaluation (2); site Web consacré à la treizième session de la CNUCED (1);
- v) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : documents et contributions destinés aux réunions interinstitutions consacrées à la coordination des programmes, aux activités opérationnelles, à l'évaluation et aux questions de gestion, et participation à ces réunions (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets opérationnels : gestion des activités opérationnelles interrégionales visant à fournir un appui général à la coopération technique dans tous les domaines d'activité de la CNUCED (1);
- d) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services de conférence : conception et exploitation d'installations de visioconférence (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève au sujet des services de conférence et des questions de documentation, et avec le Siège au sujet des services de conférence, du calendrier des réunions, de la documentation et de la présentation de rapports à l'Assemblée générale (1); services techniques aux sessions annuelles des commissions de la CNUCED et aux réunions de leurs groupes d'experts (130); aux consultations du Secrétaire général de la CNUCED et du Président du Conseil du commerce et du développement avec les États membres (20); aux conférences internationales sur les produits de base (10); aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (organe subsidiaire du Conseil économique et social) (20); à des séminaires et groupes d'études et à des réunions spéciales (30); aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (58); aux sessions du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (48); et à la treizième session de la CNUCED et à ses réunions préparatoires (70);
- ii) Gestion des ressources humaines : assistance à l'administration pour ce qui est des politiques et pratiques de gestion du personnel, des mesures à prendre pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale et les directives du Bureau de la gestion des ressources humaines, ainsi que des nouvelles orientations et de l'adaptation des politiques et pratiques existantes; aide à l'administration concernant les relations entre le personnel et l'administration, notamment les échanges avec les organes représentant le personnel; administration, sécurité et bien-être du personnel, suivi du comportement professionnel, formation et perfectionnement du personnel, et cessation de service; recrutement et administration des consultants, des vacataires et des stagiaires; recrutement, administration et reclassement du personnel recruté au titre de projets; gestion des postes vacants, recrutement, affectation et promotion du personnel;
- iii) Planification des programmes, budget et comptabilité : gestion des crédits alloués, contrôle du tableau d'effectifs, certification et établissement de rapports sur l'utilisation des ressources approuvées, et élaboration des rapports sur l'exécution du budget et des rapports statistiques sur les postes vacants; contrôle financier et certification de tous les comptes concernant les fonds provenant du budget ordinaire alloués à la CNUCED; établissement de rapports financiers et comptabilité en vertu d'une délégation de pouvoir pour tous les projets de coopération technique financés par différents donateurs en dehors du budget ordinaire; tenue des dossiers concernant les voyages, les consultants, les activités menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et les activités de formation aux fins de l'établissement de rapports; suivi et

vérification de la mise en œuvre du programme et coordination de l'établissement des rapports concernant l'exécution des programmes; planification du programme et coordination de l'élaboration du projet de programme de travail; examen, tenue et rectification des comptes, et traitement des opérations financières, tant au titre du budget ordinaire que des fonds extrabudgétaires; préparatifs en vue de l'application des normes comptables internationales pour le secteur public et du progiciel de gestion intégré, Umoja .

iv) Services centraux d'appui :

- a. Appui à l'édition électronique : assistance aux fins de l'établissement des documents à publier sur CD-ROM ou sur d'autres types de supports électroniques, aide à la mise en page des publications; administration et contrôle de la qualité du site Web de la CNUCED, coordination de son contenu et coordination technique avec le Centre international de calcul;
- b. Gestion des installations : administration des locaux à usage de bureaux, en liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève pour ce qui est de l'entretien des locaux et du matériel, de la gestion des entrepôts et des stocks de publications, et de la gestion et de la cession du matériel;
- c. Appui informatique : installation du matériel, services de redéploiement et de réparation, tenue des inventaires et contrôle de l'utilisation des ressources, service d'assistance technique aux utilisateurs pour les logiciels fonctionnant sur ordinateur individuel ou sur ordinateur central; contrôle intégré de l'ensemble des systèmes informatisés utilisés par la CNUCED, y compris des mesures visant à assurer leur compatibilité et leur conformité avec les technologies utilisées à l'extérieur, et planification et mise au point de nouveaux systèmes; maintenance et amélioration de l'infrastructure du réseau local, des liaisons internes et avec l'extérieur ainsi que du courrier électronique et des systèmes de communication; appui opérationnel pour les principales applications et mise au point de nouvelles applications en fonction des besoins; activités préparatoires à l'instauration d'Umoja;
- d. Autres services généraux : gestion des polices d'assurance, des archives et des annuaires téléphoniques; fourniture de services généraux dans le cadre des préparatifs de la treizième session de la Conférence;
- e. Services d'achat : assistance touchant les procédures d'achat, les demandes de fournitures et le traitement des informations connexes par le Système intégré de gestion, les dons offerts à des organismes sans but lucratif et les demandes d'impression, y compris les travaux contractuels d'imprimerie (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève, les bureaux extérieurs du PNUD et les équipes des projets sur le terrain pour toutes les procédures concernant l'acquisition de biens et de services; établissement de divers rapports statistiques sur les achats, tenue de l'inventaire du matériel et transferts d'avoirs à des gouvernements au titre de projets;
- f. Voyages : établissement de prévisions de dépenses concernant les voyages, traitement des demandes d'autorisation de voyage et établissement de fichiers pour le paiement des indemnités de subsistance journalières pour les voyages du personnel, des consultants, des experts et des participants aux réunions;

- v) Services de traduction et d'édition : édition de la documentation de la CNUCED et gestion des procédures d'envoi des documents.

Tableau 12.23

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	22 095,9	17 776,0	78	63
Autres objets de dépense	7 284,4	6 559,3	–	–
Total partiel	29 380,3	24 335,3	78	63
Fonds extrabudgétaires	11 740,0	11 930,0	17	16
Total	41 120,3	36 265,3	95	79

12.74 Le montant de 24 335 300 dollars (en diminution de 5 045 000 dollars) permettra de financer 63 postes [2 D-1, 6 P-5, 4 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 4 d'agent des services généraux (1^{ère} classe) et 36 d'agent des services généraux (Autres classes)] (17 776 000 dollars), et d'autres objets de dépense (6 559 300 dollars), pour appuyer l'exécution du programme de travail de la CNUCED et diverses fonctions touchant la gestion du personnel, les finances, le budget, l'administration générale, l'informatique, les services aux organes intergouvernementaux, et la communication et la sensibilisation, et fournir des services administratifs et des services d'appui aux programmes aux fins de la réalisation des activités opérationnelles de la CNUCED, y compris les projets relevant du Compte pour le développement, le programme ordinaire de coopération technique et les projets de coopération technique financés au moyen des fonds extrabudgétaires. La baisse de 5 045 000 dollars est principalement imputable à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) et au transfert proposé de 14 postes [1 D-2, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 6 d'agent des services généraux (Autres classes)] pour les objets de dépense connexes, de la rubrique Appui au programme à la rubrique Direction exécutive et gestion afin que les fonctions du Bureau du Secrétaire général correspondent mieux aux responsabilités qu'il est recommandé de lui confier à la rubrique Direction exécutive et administration, ainsi que pour renforcer la direction et la coordination techniques des sous-programmes de la CNUCED en réponse à la crise économique mondiale et à ses effets persistants sur l'économie mondiale, et en particulier les pays en développement. Le montant de 6 559 300 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes (en diminution de 725 100 dollars) doit permettre de couvrir essentiellement les dépenses liées au personnel temporaire (autre que pour les réunions), les services de consultants, les voyages, les services contractuels et les services informatiques, les frais généraux de fonctionnement et les dépenses d'acquisition et de remplacement du matériel de bureautique. La baisse de 725 100 dollars est principalement imputable à la réduction des dépenses prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des communications, des fournitures et du matériel, du remplacement du matériel de bureautique et des logiciels, des voyages, des services contractuels et des communications.

12.75 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 11 930 000 dollars permettront de financer : a) l'appui au programme (finances, budget, personnel, services généraux, etc.) et l'appui fonctionnel aux activités d'assistance technique relevant du

programme de travail financées par des fonds extrabudgétaires; b) la coordination et les services de gestion des projets au titre des activités; et c) les activités d'appui à la coopération technique de la CNUCED, à la cohérence de l'action des organismes des Nations Unies et à la gestion axée sur les résultats.

Tableau 12.24

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Rapport financier et états financiers vérifiés de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009 et rapport du Comité des commissaires aux comptes [A/65/5 (Vol. I)]

Le Comité recommande à la CNUCED :

a) D'établir pour les projets de coopération technique un manuel de gestion regroupant toutes les procédures applicables, notamment celles qui ont trait au suivi; et

b) De s'assurer que le Service de la coopération technique transmet les rapports d'activité aux donateurs, comme prévu dans les accords de financement (par. 135).

Le Comité recommande à la CNUCED de prendre des mesures pour mieux gérer les dépenses de consultants :

a) En veillant à ce que tous les administrateurs de projet soient informés des bonnes pratiques qui ont été mises au point; et

b) En créant une base de données commune de consultants (par. 425).

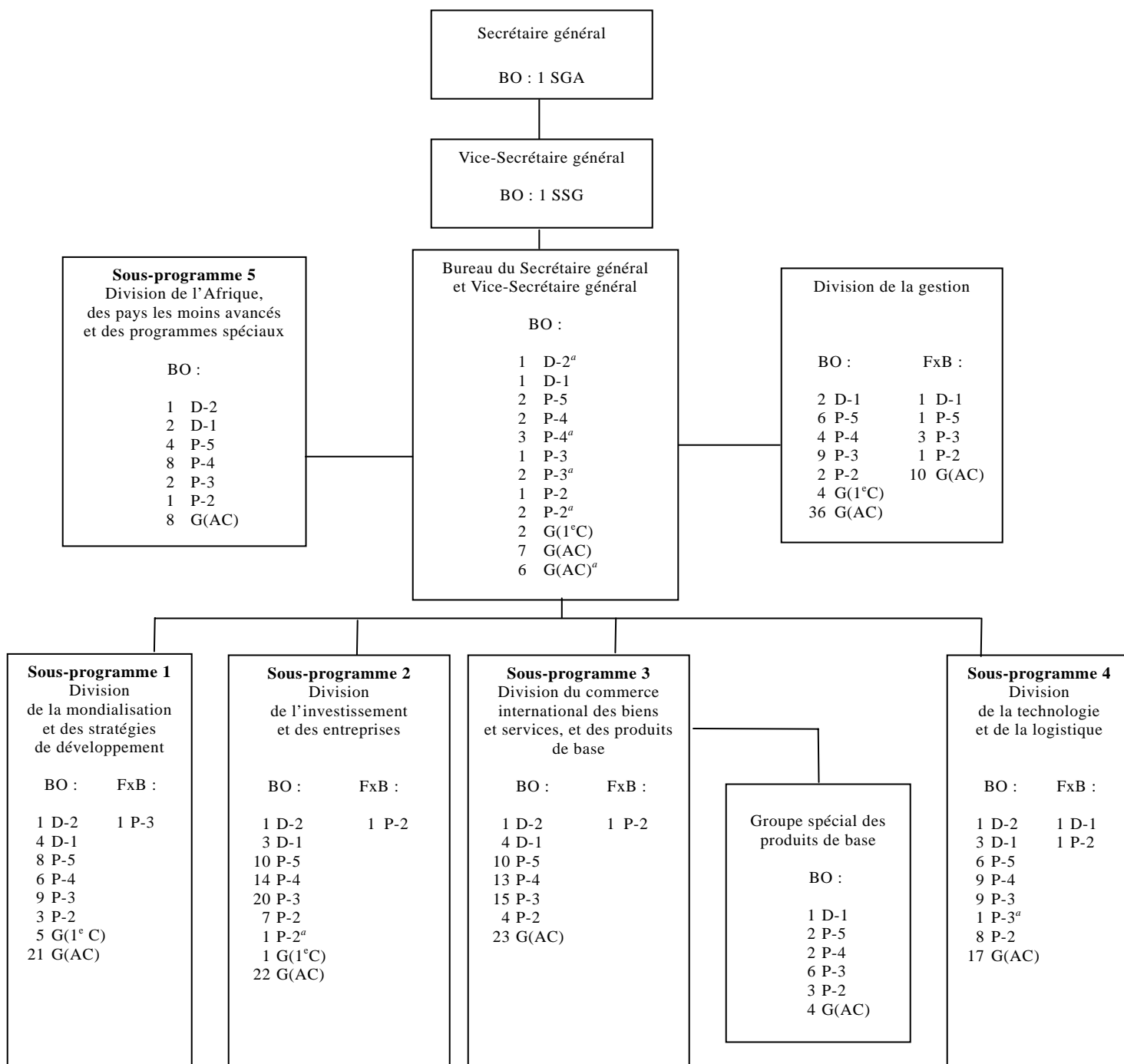
a) Les deux programmes les plus importants financés par des fonds extrabudgétaires, le SYGADE et le SYDONIA, qui représentent à eux seuls plus de la moitié des activités de la CNUCED financées au moyen de ces fonds, ont élaboré à l'intention de leur personnel des manuels d'administrateur de projet, qui regroupent l'ensemble des procédures applicables. Un manuel général de gestion de la coopération technique, rassemblant aussi toutes les procédures applicables, sera achevé en 2011.

b) Tous les ans, au mois d'avril, les rapports d'exécution des projets accompagnés des rapports financiers établis au 31 décembre de l'année précédente sont envoyés aux différents donateurs.

a) Les directives révisées pour l'engagement de consultants (à paraître en 2011) contiendront des dispositions sur le recrutement des consultants et simplifieront les procédures correspondantes.

b) La Section de l'informatique de la CNUCED constitue actuellement une base de données sur les consultants. Les candidats intéressés pourront s'inscrire sur le site Web de la CNUCED et leur candidature sera enregistrée dans la base de données consultable, en fonction des besoins, par le personnel du Service de gestion des ressources humaines. Le fichier correspondant sera tenu à jour jusqu'à la mise en service d'Inspira dans ce domaine.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abréviations : BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; G : agents des services généraux; 1°C : 1^{re} classe; AC : autres classes; SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général.

^a Transfert interne.

Annexe

Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Direction exécutive et administration			
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.30 b) i)	Rapport annuel de la CNUCED	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
Total partiel		1	
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement			
A/64/6 (Sect. 12), par. 12.33 b) i)	<i>Development and Globalization: Facts and Figures</i>	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et sera exécuté en 2010-2011.
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.34 b) i)	<i>Manuel de statistique de la CNUCED</i> (papier, CD-ROM et version en ligne)	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
Total partiel		2	
Sous-programme 2. Investissements et entreprises			
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.39 c) i)	Services consultatifs à l'appui du développement du secteur de l'assurance dans les pays en développement, en particulier en Afrique, notamment par l'apport d'une assistance aux responsables de la réglementation prudentielle et aux entreprises des pays en développement en matière d'informatisation des opérations d'assurance	2	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et sera exécuté en 2010-2011.
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.39 c) ii)	Programme d'étude de troisième cycle à l'intention des responsables de la réglementation et des professionnels du secteur de l'assurance des pays en développement	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et sera exécuté en 2010-2011.
Total partiel		3	
Sous-programme 3. Commerce international			
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.44 b) i)	Série E : politiques commerciales	2	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.44 b) i)	Examen du commerce, de l'environnement et du développement	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
Total partiel		3	

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 4. Technologie et logistique			
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.39 b) i)	<i>Information and Communication Technology Development Indices</i>	1	Ce produit a été intégré dans le <i>Rapport sur l'économie de l'information</i> à la suite du réaménagement des travaux relatifs à la science, à la technologie et aux technologies de l'information et des communications au sein du sous-programme 4.
A/62/6 (Sect. 12) par. 12.49 a) iii)	Fourniture de services fonctionnels à 6 réunions d'experts sur des questions spécifiques que la Commission déterminera	4	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
A/62/6 (Sect. 12) par. 12.49 c) i)	Les politiques de transport et les instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports	3	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
Total partiel		8	
Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux			
A/62/6 (Sect. 12), par. 12.57 b) i)	Profils des pays les moins avancés	1	Ce produit a été reporté de l'exercice 2008-2009 et exécuté.
Total partiel		1	
Total		18	